VOIR DIRE

NUMÉRO 16
MARS-AVRIL 1986
L'EXEMPLAIRE: 3.00$

Un service de l'Association
des Sourds du Montréal
Métropolitain Inc.

Le premier Sommet québécois sur la déficience auditive:

un succès inespéré.

Les 31 janvier, 1er et 2 février 1986

Le Centre Sheraton
Montréal

Numéro Spécial

Association des sourds du Montréal Métropolitain

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ET ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

LE 20 AVRIL 1986, DE 13 À 17 H.

au Centre Roland-Major
3700, rue Berri, 4e étage

Tous les membres sont invités

Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le samedi 10 mai 1986 à 10h

au Centre Roland Major, 3700 Berri, 4è étage, Montréal

Le Centre québécois de la déficience auditive est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e).

FONCTIONS

- coordonner l'ensemble des activités du CQDA;
- développer des liens avec les organismes membres;
- soumettre un plan d'action et travailler à sa réalisation;
- participer aux réunions du comité exécutif et du conseil d'administration, préparer les ordres du jour et assurer leurs suivis;
- explorer des sources de financement additionnelles pour l'organisme;
- administrer le budget et soumettre au Conseil des rapports financiers périodiques;
- assumer diverses tâches connexes.

EXIGENCES

- avoir une bonne connaissance du milieu des personnes sourdes;
- communiquer en langage des signes;
- avoir une connaissance satisfaisante du français écrit;

La préférence sera accordée à une personne sourde ou ayant déjà oeuvré à l'intérieur d'une association de personnes sourdes ou malentendantes.

Date d'entrée en fonction: mai 86
Salaire: selon les compétences et les ressources de l'organisme.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 avril 1986 au:

Centre Québécois de la Déficience Auditive
3600 Berri, bureau 423
Montréal
H2L 4G9

VOIR DIRE

VOIR DIRE est publiée 6 fois par an par l'Association des Sourds du Montréal Métropolitain, Inc.

Bureau de direction
Directeur: Yvon MANTHA
Secrétaire: Robert FORGUES
Trésorier: Jacques GARIEPY

Équipe de rédaction
Éditorialiste: Arthur LEBLANC

Collaborateurs
Yvon MANTHA, Robert FORGUES,
Rita GAMACHE, Jacques VADEBONCOEUR

Concepteur graphique
Yvon MANTHA

Photographes
Christain JODOIN, Jacques GARIEPY,
Claire LAUZIER, Pierre PETIT,
Pierre LAFRANCE, Luc MICHAUD

Abonnement
Jacques GARIEPY

Composition
Typographie Dynamique Inc.

Impression
Atelier A.W.

Abonnement
1 an (6 numéros): **15 $**
1 numéro: **3 $** (L'exemplaire)

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:
Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
3600 rue Berri, Suite 410
Montréal, Qc. H2L 4G9

SOMMAIRE

Éditorial 4

Sommet sur la déficience auditive
Le sommet une réussite! 5
Discours d'ouverture de P.N. Léger 6
Discours d'ouverture de M. Yerker Andersson 7
Exposition 8
Atelier sur le travail ..... 9 et 10
Quelques observations au cours du Sommet ..... 10 et 11
L'intégration: sujet brûlant ..... 12 et 13
L'interprètation gestuelle au Sommet ..... 13 et 14
Au lendemain du Sommet 14
Sommet sur la Déficience Auditive 14
Le banquet du samedi soir 15
Les principaux acteurs du spectacle 16
Mes impressions sur le Sommet 17
Réflexions des Participants de l'Amicale ..... 18 et 19
Mes impressions sur le Sommet 19
Impressions et réflexions sur le Sommet 20
La plénière, le dimanche matin 21
Allocution de fermeture du Sommet par Madame Thérèse Lavoie-Roux ..... 22 et 23
Un grand rassemblement des sourds unique au Canada 24
La parole est aux lecteurs 25

8e Carnaval du CLSM ..... 26 et 27
Une soirée capitale pour l'avenir des sourds ..... 28 et 29
Carnaval de l'ASQ 30
6e Championnat provincial de curling pour les sourds ..... 31 et 32
Décès, naissances, etc. 32
Randonnée de ski au Mont Ste-Anne ..... 33 et 34
Ligue Amical des Sports 34
Nouvelles de la première saison de hockey sur glace 35

Page couverture: *De gauche à droite: Yves Guinard, président du Sommet, Yerker Andersson, président de la Fédération mondiale des sourds, et Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la santé et des services sociaux.*

ASSOCIATION DES SOURDS DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, Inc.

Organisme de promotion et de défense des droits des personnes sourdes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente: Lysette Lamontagne
Vice-président: Ronald Théorêt
Secrétaire: Julie Elaine Roy
Trésorier: Jacques Gariépy

Directeurs: Arthur LeBlanc
Yvon Mantha
Robert Forgues

Tél.: 849-1012

Éditorial

Arthur LEBLANC

L'après-Sommet

Le Sommet québécois sur la déficience auditive est maintenant chose du passé. Tristesse et nostalgie sans doute pour beaucoup d'entre nous qui avons mis tant d'heures à préparer cet événement d'envergure pour en faire une réussite, mais aussi satisfaction du devoir accompli.

Il y a eu bien sûr de grands moments de joie pendant ces trois jours passés à travailler et à fêter ensemble. Il y a eu aussi des insatisfactions qui ont surgi çà et là, mais il est clair que comme première expérience d'un Sommet pour le monde de la déficience auditive, nous ne pouvions atteindre la perfection et nous étions bien conscients de ces limites. Les différents degrés de préparation des régions durant l'avant-sommet a sans doute été le plus gros problème rencontré, et ses conséquences se sont clairement manifestées durant la journée du samedi. L'important, c'est pourtant que, nécessairement, chaque participant aura appris quelque chose d'une façon ou d'une autre pendant ces trois jours passés à côtoyer d'autres personnes qui vivent les mêmes problèmes.

La surdité fait que beaucoup de gens ne peuvent communiquer autant que les entendants, parce qu'ils ne peuvent se servir du téléphone aussi facilement, etc., et que les distances sont grandes. Le problème de communication entraîne des méfiances ou des malentendus. Le Sommet a permis à des gens qui ne se connaissaient pas ou, pire, qui se connaissaient mal, de se voir, de se connaître, de s'apprécier. Il faut que ce dialogue continue, même si c'est difficile.

Que restera-t-il maintenant de ce Sommet? C'est aujourd'hui, tout de suite, que nous devons commencer à y penser si nous voulons que tous les efforts que nous avons mis ENSEMBLE ne restent pas sans écho. Il faut donc dès maintenant relever nos manches et nous attaquer à la tâche du «suivi» pour ne pas que nos recommandations tombent dans l'oubli comme ce fut souvent le cas pour celles d'autres Sommets.

Il faut trouver des moyens de continuer le dialogue amorcé surtout avec les gens des régions. Comment? Nous n'avons pas de formule magique, mais il faut vaincre l'isolement. D'abord, dans chaque région, les sourds devront se mobiliser pour identifier clairement leurs besoins et, par suite, défendre leurs droits. Il est passé, le temps où nous devions attendre des autres qu'on veuille bien nous donner quelque chose. Pendant le Sommet, nous avons fait la preuve que nous pouvions travailler avec des entendants, du moins avec ceux qui nous respectent vraiment et qui défendent honnêtement notre cause. C'est à notre tour de parler d'«intégration» pour les entendants... Sans les entendants qui aiment vraiment les sourds, ce Sommet aurait-il eu lieu? J'en doute.

Comment se fera concrètement le «suivi» de ce Sommet? Il y a un moyen: le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA). Pourquoi le CQDA? Parce que c est un regroupement provincial d'organismes et non d'individus. Mais pour que le CQDA soit une force valable, il faut lui en donner les outils — c'est-à-dire des $$$ — pour qu'il ne soit pas formé des seuls représentants de Montréal. Il nous faut un «forum», un lieu de rencontre permanent entre les représentants de toutes les régions, et le CQDA peut et doit s'affirmer comme l'organisme le plus apte à jouer ce rôle.

Nous sommes encore timides devant les demandes que nous avons à formuler et, parfois, nous préférons demeurer... silencieux! Cela s'explique sans doute par le fait qu'il n'y a pas si longtemps que les sourds ont «droit de parole» dans notre société. Mais aujourd'hui, heureusement, les temps ont changé. Seuls pourtant, nous ne pouvons rien; mais ENSEMBLE, nous deviendrons une force qui saura se faire écouter et respecter. Pour cela, je le répète, nous devrons unir nos forces et travailler comme nous l'avons si bien fait pendant le Sommet. Nous devons arrêter de nous plaindre et nous prendre résolument en main pour régler nos problèmes, sans négliger pour autant d'insister auprès des instances gouvernementales à qui nous avons soumis nos recommandations pour qu'elles soient appliquées concrètement dans les plus brefs délais.

Bien sûr, c'est là encore beaucoup de pain sur la planche, mais c'est maintenant à tous les sourds que l'invitation est lancée afin que le travail que nous avons fait ensemble pour la réussite de ce Sommet ne tombe pas dans l'oubli. Nous en sommes capables! A nous maintenant de travailler ENSEMBLE pour que les résutats obtenus atteignent au moins tous les efforts investis par chacun de nous pendant la préparation et la réalisation du Sommet.

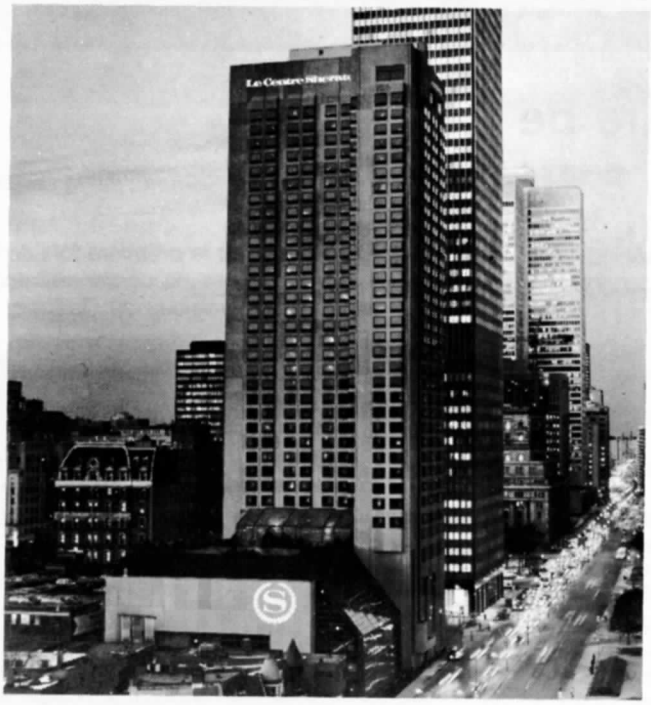

Sommet sur la Déficience Auditive

LA SURDITÉ: UNE RÉALITÉ SILENCIEUSE

31 janvier, 1er et 2 février 1986
au Centre Sheraton de Montréal

Collaborateurs:
Pierre-Noël Léger
Arthur Leblanc
Rita Gamache
Serge Gariepy
Jacques Vadeboncoeur
Martin Morisset
Pierre Pigeon
Gilles Boucher
Jean-Yves Dion
Sylvie Ouellette
Claudette Duchesne
Mireille Caissy
Julie Roy
Marius Latulippe

Photographes:
Pierre Lafrance
Christain Jodoin
Jacques Gariepy
Pierre Petit

LE SOMMET UNE RÉUSSITE!

Par **Pierre-Noël LÉGER**
Président
du Centre Québécois
de la déficience auditive

Bien oui, le Sommet a été à mon avis une réussite. La participation au-delà de toutes espérances en fait foi.

Vraiment les sourds ne pourront pas dire que c'était un sommet d'entendants. Il y avait des entendants bien sûr et nous en avions besoin. Par contre, en aucun temps ils n'ont cherché à s'imposer. Au contraire, ils étaient pratiquement tous à la recherche des besoins, des désirs et des voeux des déficients auditifs et ils ont manifesté une sincère volonté de collaboration.

Il y a beaucoup de gens que j'aimerais remercier pour le succès de ce premier Sommet. On ne peut passer sous silence les efforts constants du comité organisateur. Depuis près de deux ans qu'il travaille à ce Sommet et je n'ose nommer personne de peur d'en oublier. Par contre, nous devons un merci particulier à l'AQEPA. Pourquoi l'AQEPA? Parce que l'idée d'un Sommet vient de là. On a mis de côté le congrès annuel de l'AQEPA pour faire un Sommet. On a voulu que ce Sommet soit pour les sourds et on a accepté à l'AQEPA de rester un peu dans l'ombre pour éviter que les sourds disent que c'était un Sommet d'entendants.

Alors je tire mon chapeau à l'AQEPA, surtout que l'on n'a pas ménagé les efforts pour faire de ce Sommet un succès sans précédent.

Comment peut-on ne pas souligner la somme de travail accompli par le secrétariat? je n'aurais jamais pensé que nous aurions pu obtenir tant de personnes compétentes pour le salaire si petit que nous pouvions nous permettre.

Maintenant que le Sommet est terminé, le travail commence. Mais oui, il faut absolument donner suite au Sommet, sinon il aura été vain. Il faut analyser en profondeur les recommandations des ateliers. Prendre connaissance des discussions lors des conférences.

L'intérêt manifesté par les participants lors de ce Sommet doit être entretenu par des contacts permanents en vue de signaler l'évolution des différents dossiers traités. Tâche assez difficile qui devrait être orchestrée par le Centre québécois de la déficience auditive. Cependant, tous les membres du CQDA devront s'impliquer dans ce travail de continuité, sinon nous risquons un désintéressement qui pourrait devenir désastreux.

Si tous collaborent, nous pourrons voir un progrès tangible dans l'évolution du mieux être des déficients auditifs de la province.

Que les déficients auditifs prennent bien en main leur avenir en conservant l'aide inestimable que les entendants peuvent leur apporter. Je ne vois pas d'autre façon de réussir et c'est tout l'avenir d'une génération de déficients auditifs qui est en jeu.

Ouverture officielle du Sommet, le vendredi soir:

Discours d'ouverture de P.N. Léger

Je suis très heureux ce soir et c'est pour moi un honneur de vous accueillir à ce premier Sommet québécois sur la déficience auditive. Je suis même surpris de voir que vous avez répondu en si grand nombre à notre invitation.

Vous êtes venus de tous les coins du Québec, vous qui êtes sourds, devenus-sourds, malentendants, parents d'enfants sourds et vous tous entendants qui oeuvrez en déficience auditive.

Comme vous le savez, cet événement d'envergure a mis plus de 2 ans à se préparer et il a mobilisé beaucoup d'énergies.

Que l'idée ou le rêve d'un Sommet sur la déficience auditive se réalise aujourd'hui, cela a été rendu possible grâce à de grands efforts de collaboration entre des personnes de 2 mondes non pas opposés, mais différents: celui des sourds et celui des entendants. Le dialogue entre ces deux groupes n'a pas toujours été facile: nous n'avions pas de modèle, nous n'avions pas d'histoire commune. De part et d'autre, il a fallu aprendre à communiquer: écouter, comprendre accepter les différences. Toutes les interventions des membres du comité organisateur depuis les débuts montrent cette grande volonté de rapprochement et le désir bien ancré de vaincre tous les obstacles présents depuis toujours entre le monde des entendants et celui des sourds.

La fin de semaine que nous allons passer ensemble nous permettra de continuer cette amorce de dialogue.

Si nous sommes ici pendant ces 3 jours, c'est pour travailler, pour réfléchir ensemble sur la façon dont on veut construire notre avenir. Inutile de revenir en arrière. Nous ne pouvons pas changer le passé. Ne perdons pas notre temps, regardons en avant, il y a tant à faire en déficience auditive.

Nous savons ce que nous voulons et ce dont nous avons besoin pour bien vivre malgré notre handicap. Relevons nos manches et profitons au maximum de la journée de demain pour mettre en commun nos idées, pour discuter des problèmes que nous vivons et pour réfléchir sur les moyens à prendre pour les résoudre.

Cependant, soyons réalistes, cherchons des solutions dans lesquelles nous pouvons agir nous aussi. L'État-providence n'existe pas. Il ne faut pas tout attendre des institutions et des gouvernements. Nous avons notre part de responsabilités sociales.

Le grand avantage que nous avons sur la société en général c'est que notre ralliement est jeune, donc dynamique et il est essentiel que ces forces que nous avons soient utilisées dans un esprit actif et constructif.

De gauche à droite: Yerker Andersson, Yves Guinard et Pierre-Noël Léger.

Nous l'avons dit plusieurs fois, le Sommet sur la déficience auditive est un événement unique.

UNIQUE d'abord parce que c'est la première fois qu'il y a rassemblement de tous les groupes de personnes sourdes de tous les âges et de toutes les régions du Québec,

UNIQUE parce que si l'idée d'un Sommet a germé dans l'esprit d'un groupe d'entendants, les déficients auditifs ont suivi le mouvement et se sont engagés à fond pour qu'il soit une réussite,

UNIQUE parce que pour y arriver, il a fallu organiser et créer, quand ils n'existaient pas, des services indispensables à la communication, services tels: interpréttion orale et gestuelle, prise de notes, traduction simultanée,

UNIQUE parce que c'est la première fois que les personnes déficientes auditives sont les seuls handicapés en scène. Jusqu'à maintenant on les associait aux personnes handicapées physiques de toutes les catégories et cela empêchait de reconnaître les besoins particuliers à leur handicap.

Nous avons donc pour la première fois la chance de nous exprimer publiquement.

Il y a 500 000 personnes déficientes auditives au Québec. Comment ces personnes vivent-elles, qu'est-ce qu'elles apportent à la société et qu'est-ce que la société fait pour elles?

*Le Sommet a été organisé autour du thème: les personnes sourdes, **un potentiel humain important,** comment faire pour que ce potentiel se développe et contribue au mieux être de la société tout en bénéficiant ''à part égale'' des retombées de ce bien-être?*

La surdité n'est plus ce qu'elle était il y a 20, 30 ou 50 ans. Grâce à l'amélioration de la technologie, les personnes sourdes peuvent davantage communiquer qu'elles ne le pouvaient avant. De nombreux appareils de communication sont à notre disposition pour faciliter cette intégration. Mais cette technologie est-elle bien connue, bien utilisée? Est-ce que notre organisation sociale tire le maximum de tous les services et technologies existantes? Sinon, quelles suggestions pouvons-nous faire pour améliorer cette organisation?

Toutes ces questions et bien d'autres vous ont été posées lors de rencontres régionales.. Vous y avez réfléchi et demain vous viendrez poursuivre cette réflexion.

Dimanche matin, lors de la plénière, nous rendrons public le bilan de ces réflexions.

Je nous souhaite à tous une bonne et fructueuse fin de semaine de travail.

Le cocktail d'ouverture du vendredi soir.

Discours d'ouverture

de M. Yerker Andersson, président de la Fédération Mondiale des Sourds

Amis sourds et leurs défenseurs!

Au nom de la Fédération mondiale des sourds, j'apporte nos plus cordiales salutaitons aux gens atteints de surdité ainsi qu'à leurs défenseurs, incluant les professionnels et les parents de la province de Québec. C'est pour moi un grand honneur que de participer à cet important événement, non seulement parce qu'il s'agit du premier Sommet au Québec, mais aussi pour l'excellente occasion que nous avons de voir qu'ainsi les différents regroupements dévoués aux personnes sourdes vont se rencontrer, discuter et comparer leurs expériences. Une telle approche multidisciplinaire a été proposée dans de nombreux journaux professionnels et de telles résolutions ont été adoptées par les Nations-Unis, l'Organisation mondiale de la santé et l'Unesco...

...Je remarque la présence d'orateurs et de panelistes sourds dans le programme du Sommet; je désire vous dire que la Fédération mondiale des sourds croit fermement que les organismes des sourds, qui sont les seuls représentants dûment élus des personnes sourdes, doivent être impliqués dans le processus d'établissement de politiques et de décisions affectant le bien-être et la vie des personnes sourdes. Les professionnels ont tendance à avoir une compréhension limitée de la surdité s'ils ne consultent pas les organismes pour les sourds et s'ils n'interagissent pas avec les personnes sourdes dans des réunions locales ou nationales. Heureusement, les gouvernements de plusieurs pays ont donné aux organismes pour personnes handicapées une responsabilité plus grande pour assurer le bien-être des personnes handicapées en réponse aux recommandations de la FMS, des Nations Unies et de l'Unesco. En fait, j'ai l'impression que l'avenir pour les organismes de sourds est brillant. Bien entendu, ces organismes ont toujours une réserve limitée de personnes sourdes habilités à devenir des chefs, des professionnels ou des administrateurs. Plusieurs récentes innovations technologiques tels les appareils de télécommunication pour les sourds, les programmes de télévision sous-titrés, le nombre croissant d'ateliers d'entraînement au leadership et l'acceptation croissantee du langage gestuel et de la culture propre aux sourds, peuvent cependant atténuer ce sérieux problème. Bref, à l'instar d'autres groupes d'handicapés, les sourds et les personnes malentendantes de la plupart des pays s'attendent à ce que les professionnels et les parents comprennent non seulement leur handicap, mais aussi les reconnaissent eux-mêmes en tant qu'êtres humains. alors les sourds et les personnes malentendantes deviendront un important potentiel humain dans notre société...

Comme d'autres groupes d'handicapés et de minorités, les personnes qui ont perdu l'ouie pendant leur enfance ou au début de l'âge adulte, souvent préfèrent apprendre auprès de leurs semblables atteints du mêrme handicap qu'eux. Ainsi, il est important pour les sourds et les personnes malentendantes de préserver leur culture puisqu'elle génère des modèles de comportement pour les enfants atteints de déficience auditive, de même qu'elle contribue à la compréhension sociale de la déficience auditive. J'aimerais ici mentionner quelque chose au sujet de mon pays d'origine, la Suède, qui a été considérée comme le pays le plus progressif dans le champ de la déficience auditive. La Suède est le premier pays du monde à avoir formellement adapté le langage gestuel comme tout premier langage des enfants sourds. Les écoles suédoises pour les sourds ont déjà implanté cette politique. Même si les parents d'enfants sourds sont dotés d'un organisme national indépendant, ils ont accepté de former une section distincte non pas à l'extérieur, mais à l'intérieur même d'un club local de sourds. Cet aménagement permet certainement aux parents de rencontrer et de connaître les adultes sourds qui pourront éventuellement guider le modèle comportemental de leurs enfants. Les clubs locaux et leur fédération en Suède sont maintenant responsables de l'entraînement et de l'octroi des diplômes des interprètres, des programmes d'éducation des adultes sourds et des services sociaux dispensés aux familles sourdes. Récemment, le gouvernement suédois a permis à l'Association suédoise des sourds de partager son expérience à l'étranger en rendant disponible l'expertise des suédois sourds aux populations sourdes en voie de développement. D'autres pays de la région Nordique suivent de près cette nouvelle expérience...

...En résumé, les personnes sourdes de quelque pays que ce soit, ne peuvent devenir un important potentiel humain que s'ils sont acceptés qu'en tant que variation culturelle. J'espère que ce premier Sommet sur la déficience auditive réaffirmera de nouveau l'importance de la coopération chez les sourds et les personnes malentendantes et que leurs organismes de promotion, les professionnels, les parents et autres travailleront dans ce but.

Merci!

Exposition:

Le cocktail d'ouverture du vendredi soir.

Madame Laurette Champigny-Robillard, présidente de l'Office des personnes handicapées, en compagnie de MM. Arthur LeBlanc et Paul Bourcier.

Lysette Lamontagne et Arthur LeBlanc font connaissance avec Yerker Andersson.

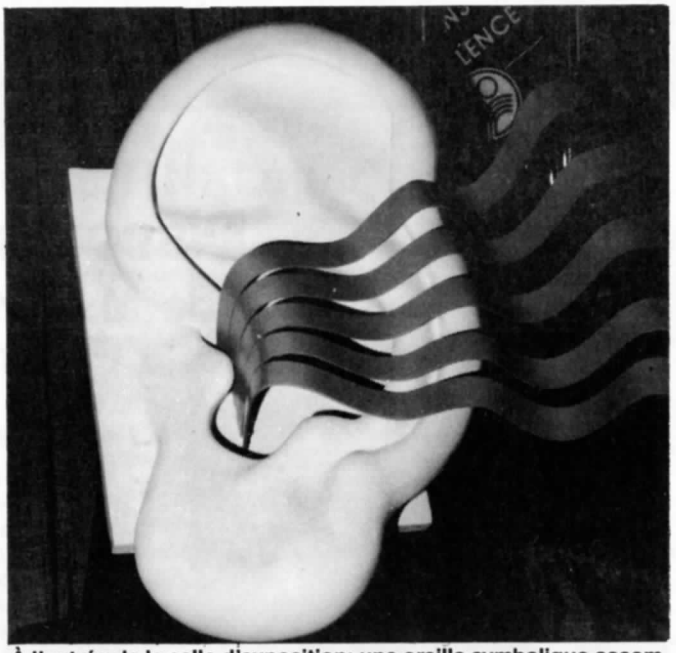

À l'entrée de la salle d'exposition: une oreille symbolique accompagnée d'ondes sonores.

Madame la ministre Thérèse Lavoie-Roux visite l'exposition, accompagnée de Monsieur Pierre-Noël Léger. On reconnaît, au centre, M. Paul Bourcier, interprète.

Vue partielle de différents kiosques de l'exposition.

Conférences et ateliers du samedi:

Atelier sur le travail

par **Martin MORRISSET**

Le premier Sommet sur la déficience auditive ne me disait pas grand chose. J'avais bien reçu un dépliant avant les fêtes expliquant les grandes lignes de cette rencontre réunissant à peu près tout ce qui touche le monde de la surdité. Je me demandais ce que tout ce monde réuni sous un même toit avait à se dire, d'autant plus que sur le dépliant on expliquait qu'à ce congrès il y aurait des conférences avec conférenciers invités, une exposition, un souper suivi d'un bal. Pour clore le tout, une rencontre avec des représentants du gouvernement.

À quelques jours du Sommet, Arthur LeBlance m'a demandé d'assister à l'atelier sur le travail. Je devais remplacer quelqu'un qui s'était désisté à la dernière minute. Peu habitué à ce genre de réunion, j'ai quand même pensé que mes 20 ans d'expérience au travail me seraient sûrement utiles. Et je connais bien les problèmes qu'ont les sourds lorsqu'ils doivent affronter le marché du travail.

Tôt le samedi matin je me suis rendu à l'hôtel, à la suite assignée pour cet atelier. L'animatrice m'a souhaité la bienvenue. Il y avait, réunis autour d'elle, des parents d'enfants sourds, des oralistes, des sourds profonds, une travailleuse sociale auprès des sourds, une secrétaire pour prendre des notes ainsi que des interprètes (deux gestuels et deux oralistes). Après les présentations d'usage, l'animatrice a fait un résumé du programme de la journée. L'avant-midi serait exclusivement réservé à la discussion des problèmes tandis que l'après-midi était réservé aux recommandations.

Deux dames devenues sourdes ont d'abord pris la parole. Elles se sont plaintes du peu de services qu'ont les personnes devenues sourdes pour la recherche d'un emploi. Cela m'a semblé étrange car en comparaison avec les années soixante, alors qu'il n'y avait absolument rien, il me semble qu'aujourd'hui, avec toutes les associations qui existent, ça devrait être moins difficile. Toutefois, pour les sourds vivant dans les régions éloignées des grandes villes, il y a un manque évident de services pour eux.

Puis il a été question des problèmes qu'ont les sourds à communiquer avec leur employeur éventuel. Comme l'on sait, le sourd, quand il parle à un entendant, doit lire sur les lèvres. Si son vis-à-vis parle trop rapidement, balance la tête ou fume, le sourd, qu'il soit profond ou léger, aura toute les misères du monde à comprendre. Les personnes devenues sourdes tardivement ont un avantage par rapport aux sourds de naissance. Elles peuvent parler comme les entendants. Les sourds de naissance ont un deuxième handicap car en plus de ne pas entendre, ils ont de la difficulté à s'exprimer.

La travailleuse sociale a fait part d'un gros problème pour de nombreux sourds, celui de leur incapacité à remplir une formule de demande d'emploi. C'est un fait que de nombreux sourds ne savent pas lire ni écrire. Pourtant, on leur accorde quand même des diplômes de secondaire. La discussion sur ce sujet débordant de notre champ d'action, l'animatrice a fait remarquer que ce sujet relevait de l'atelier de l'éducation. N'empêche que l'étude du français devra devenir une des priorités de nos écoles.

Un des plus gros problèmes qu'affrontent les sourds sur le marché du travail est celui de la confiance. Un employeur donnera-t-il la même chance au sourd qu'à l'entendant? Quelques cas ont été discutés par les participants de l'atelier. Beaucoup de sourds engagés pour exercer un métier se sont vus confinés à des "jobs" de porteurs ou de messagers, ce qui n'avait rien à voir avec leur emploi véritable. Il arrive aussi parfois que l'employeur donne un ouvrage à un entendant croyant que ce dernier pourra mieux le faire que la personne sourde. Dans d'autres endroits, la personne sourde n'a pas le droit de se tromper. Que cela arrive même une fois, l'employeur ne lui fera plus confiance à l'avenir et s'il y a d'autres sourds dans l'entreprise, ces derniers pourraient souffrir de l'erreur de l'un d'eux.

Un autre problème que je trouve de taille. C'est la mentalité des employeurs d'aujourd'hui. Si vous n'êtes pas bardé de diplômes, vous aurez de la difficulté à trouver de l'emploi. On semble négliger les qualités naturelles au travail. Si un sourd est un bon peintre, on ne l'engagera pas s'il n'a pas de diplôme. Il en va de même dans d'autres métiers. Autrefois, les employeurs donnaient un essai à un nouvel employé. Si ce dernier faisait l'affaire après quelques semaines, il était engagé. Cette mentalité a malheureusement disparue aujourd'hui. De plus, les compagnies d'assurance ne facilitent pas les choses avec leur réglementation. Ainsi, un garagiste pourra refuser d'engager un sourd sous prétexte que sa compagnie d'assurance lui défend d'engager des handicapés. Il a été aussi question des syndicats et de leurs exigences.

L'après-midi, on est passé aux recommandations pour les divers problèmes discutés l'avant-midi. Voici quelques-unes des principales recommandations:

- faire pression auprès du gouvernement afin que celui-ci assouplisse les conditions d'admission au travail pour les personnes sourdes;
- lancer une campagne d'information auprès des employeurs, des syndicats et des compagnies d'assurance pour qu'ils connaissent les problèmes que rencontrent les personnes sourdes sur le marché du travail;
- recommander au gouvernement d'utiliser des personnes spécialisées dans les centres de main-d'oeuvre de toute la province pour venir en aide aux personnes sourdes;
- demander au gouvernement de faire des amendements à la loi 9 pour obliger les employeurs à engager au moins 10% de personnes handicapées physiques et sensorielles dans leur entreprise.

Sur ce dernier point, j'ai tenté de proposer un amendement à l'effet qu'on engage 10% de personnes sourdes au lieu d'handicapés physiques et sensoriels. Toutefois un vote majoritaire a permis à la première proposition de l'emporter. Personnellement j'aurais dû revenir à la charge et demander 3% de personnes sourdes. Je ne l'ai pas fait me rapportant à la proposition majoritaire. Si j'insiste là-dessus, c'est parce que

Sommet (suite...)

pour bon nombre de personnes, nous ne sommes pas des handicapés.

J'ai bien aimé l'expérience. J'ai rencontré des personnes très intéressées aux problèmes des personnes sourdes, tels des parents d'enfants sourds, des devenus sourds, etc. Si dans mon texte j'ai oublié des problèmes ou des recommandations, je m'excuse auprès des personnes concernées. Bien que les besoins étaient différents pour les participants de l'atelier, les problèmes étaient les mêmes pour tous et j'estime que cet atelier a été enrichissant et constructif.

Ci-contre, quelques-unes des discussions lors des ateliers du Sommet, samedi le 1er février.

Quelques observations au cours du Sommet

Je voudrais ici résumer quelques-unes de mes observations au cours du Sommet sur la déficience auditive qui a eu lieu du 30 janvier au 2 février au Centre Sheraton à Montréal. Ces remarques sont personnelles et n'engagent pas les délégués aux ateliers de discusion. Vous pourrez prendre connaissance de celles-ci dans le rapport de l'assemblée plénière.

par PIERRE PIGEON

L'atelier

La discussion s'est faite surtout sur le problème qui a rapport à la recherche d'un emploi. Les jeunes ont ouvert le bal sur ce qui est leur problème de l'heure.

Les autres intervenants tels que les malentendants, devenus sourds, oralistes, parents et sourds adultes sont intervenus quelquefois. L'animateur a eu quelques difficultés à faire suivre l'ordre du jour et la discussion a surtout achoppé dans le même sens. Certain que les autres intervenants auraient aimé étaler leur opinion, mais le temps a manqué.

En général tout s'est bien déroulé pour un premier Sommet. Les soirées, expositions et spectacles furent bien réussis. Ainsi que l'interprétation malgré une petite erreur lors de l'atelier.

Observation

Le jeune d'aujourd'hui a reçu une éducation inadéquate (années 70 selon le rapport Beaudry) et est confronté à l'intégration, celle-ci l'a habitué à dépendre des autres tels que preneurs de notes, interprètes, etc. Aujourd'hui le jeune sort de l'école mieux gradué que son ancien mais pas plus lettré et encore moins autonome.

Habitué à fonctionner par dépendance, il en demande plus maintenant: Bureaux de placements spécialisés, interprètes pour les entrevues et que la Loi 9 soit en force.

Il se sent incapable de faire les démarches à la recherche d'un emploi par ses propres moyens. Que dire de l'employeur, voyant arriver un jeune postulant pour un emploi, accompagné d'un aide, le jeune ne participe que peu à l'entrevue. L'employeur se demande certainement comment il va s'y prendre une fois l'aide parti ce qui le fait hésiter à l'embaucher.

En résumé: il voudrait être embauché par l'aide d'un intermédiaire sans avoir à intervenir auprès de l'employeur, ni que celui-ci intervienne.

Même s'il n'est pas entièrement responsable de sa mauvaise éducation, le jeune doit se présenter seul à son futur employeur dans le but de faire bonne impression et de gagner ainsi la confiance de ce dernier. Il doit retrouver son autonomie.

Bien sûr, il y aura toujours quelques cas qui auront besoin de l'aide des bureaux de placements et d'intermédiaires aussi il faudra prendre des moyens de sensibilisation (publicité montrant un patron satisfait de son employé sourd).

Du côté du gouvernement, suite à l'enseignement inadéquat et l'intégration, voilà maintenant les concours, ce qui résulte à exclure le jeune d'un emploi à la fonction publique. Pourtant bon nombre de jeunes qui ne maîtrisent pas très bien le français parlé ou écrit feraient de très bon employés.

Ceci résulte à une mauvaise manière d'éduquer le jeune sourd vers la communication et en français. J'ai l'intention de revenir à ce sujet au prochain numéro. Pour le moment, il faut l'aider a retrouver son autonomie et repenser l'éducation des plus jeunes.

Sommet (suite...)

Un point noir

La communication entre les différents groupes d'intervenants. Ici je ne parle pas des dirigeants, ni des délégués aux ateliers mais de l'ensemble des congressistes. J'aurai aimé voir les malentendants, les devenus sourds, les oralistes et les sourds fraterniser lors des soirées, au contraire, il y avait des attroupements. Pourtant nous vivons tous le même handicap «LA SURDITÉ» qu'elle soit plus ou moins profonde, arrivée tôt ou tard.

Les sourds de naissance ou ceux qui le sont devenus très jeunes, n'ont pas la même facilité de communication que ceux qui le sont devenus partiellement. Et il en résulte une instruction moins avancée. Pour eux souvent, ils ne peuvent entreprendre une communication sans l'aide du langage gestuel.

La surdité cet handicap invisible, il faut le vivre pour le comprendre. Ne doit-on pas aider les plus démunis que soi. Que vous soyez devenus sourds tôt ou tard ou partiellement, vous avez le même handicap. Alors pourquoi se regrouper selon le degré? Certain que le plus démuni aurait besoin de son semblable plus instruit et plus apte à la communication. Et personne d'autre que son semblable ne peux mieux le comprendre. Réuni, la force ne serait que plus grande.

La solution à cette barrière, c'est le langage gestuel, ce langage je ne le considère pas comme une langue mais comme un complément à la parole. Vous faites déjà des geste malgré vous à ce que j'ai remarqué. En utilisant le langage gestuel, vous vous aiderez, qui n'a pas eu de la difficulté à lire oralement certains mots. Et dans l'obscurité...

Le gestuel au Québec

Les sourds auraient avantage à définir leur langage gestuel (un geste pour chaque mot et non différent selon la région) au risque de voir survenir l'effet d'une tour de Babel.

Un seul langage gestuel, un seul dictionnaire des gestes pour le Québec et encore mieux un seul langage gestuel international, ce serait l'idéal. On utilise déjà certains gestes qui veulent dire la même chose quelle qu'en soit la langue. Bon nombre de gens y seraient interessés, surtout les touristes, et pour finir cela nous facilitera la commnication.

Pourquoi attendre que ce soient d'autres qui fassent les premiers pas en ce sens? Que les leaders en la matière oublient leur personnel et agissent.

Gérard Courchesne y va de ses mimiques lors de sa conférence sur la culture sourde.

Yerker Andersson assiste, intéressé, à l'une des conférence. À sa gauche, Ronald Théorêt.

Une partie de l'assistance aux conférences.

Guy Leboeuf, debout au centre, posant des questions à l'animateur.

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE
(QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

3600, rue Berri, bureau 131, Montréal, Qc H2L 4G9 — Tél.: 845-3057

Le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) est un organisme de promotion établi depuis 10 ans. Il cherche à améliorer la qualité de vie des déficients auditifs par une meilleure communication entre tous les intervenants dans le domaine de la surdité.
Tous les organismes oeuvrant en déficience auditive sont invités à se joindre au CQDA. **Rita Gamache, secrétaire**

Sommet (suite...)

PARENTS ET ADULTES SOURDS NE PEUVENT S'ENTENDRE

L'intégration: sujet brûlant

En janvier dernier, sur l'invitation de mon camarade de travail et organisateur en chef, Arthur Leblanc, j'ai participé au Sommet québécois de la déficience auditive qui s'était tenu au Centre Sheraton de Montréal. Invité à remplacer un délégué qui s'est destitué à la dernière minute c'est avec empressement que j'ai accepté d'apporter mon aide en vue de faire de ce sommet une réussite à tous les niveaux.

par GILLES BOUCHER
délégué à l'atelier de l'éducation

Je fus affecté à l'atelier de l'éducation avec un groupe d'une vingtaine de personnes composé de parents d'enfants sourds, de sourds oralistes et de sourds qui ont jadis fréquenté soit les écoles publiques soit les institutions privées. Un animateur dirigeait notre atelier avec deux interprètes gestuels et deux autres oralistes. Une preneuse de notes était aussi présente et notait toutes les paroles mot par mot sans rien omettre. A titre personnel c'était la première fois que je participais à un tel atelier.

Débuté à 9 h 00 notre atelier a duré toute la journée pour se terminer à 4 h 30 de l'après-midi avec une pause de 10 minutes l'avant et l'après-midi et d'un dîner d'une heure et demie. Plusieurs discussions allant d'expérience personnelle, de sensation en tant qu'handicapé auditif et d'éducation ont animé la journée et apporté plusieurs suggestions qui seront étudiées par les hautes instances politiques dans le but d'améliorer l'éducation de nos enfants sourds à travers la province.

Il est un sujet cependant que j'aimerais souligné et qui a profondément marqué la journée. Je veux parler de l'intégration telle que pratiquée de nos jours et qui a confronté les parents d'enfants sourds aux adultes sourds et dont j'ai été personnellement impliqué. Le tout est survenu lors d'une proposition d'un parent, qui, voulant améliorer le sort de son enfant intégré dans une école publique éloignée souhaitait qu'à l'avenir lorsqu'un handicapé auditif fréquenterait une école publique le nombre d'élèves entendants, habituellement d'une trentaine par classe en moyenne, soit diminué de 4 pour permettre au professeur d'avoir plus de temps à consacrer à la personne sourde. Jusque-là c'était l'opinion d'une seule personne mais là où les adultes sourds se sont fortement opposés c'est lorsque tous les parents ont adopté cette proposition par vote comme étant celle qu'on jugeait la meilleure et qu'on voulait soumettre à l'ordre du jour à l'assemblée finale du dimanche matin.

À mes yeux c'était inacceptable. S'il avait été témoin de cela Raymond Dewar se serait sans doute retourné dans sa tombe. C'était assez pour que je m'implique personnellement. Profitant du «break» de l'après-midi je me suis entretenu avec l'animateur de l'atelier et l'animateur en chef pour leur souligner que cette proposition était l'idée d'un groupe de parents entendants et non celle des sourds eux-mêmes. Le vote qui venait d'être adopté ne pouvait être perçu aux yeux des sourds comme le leur. La majorité des sourds se sont déjà opposés, s'opposent et s'opposeront toujours à l'intégration telle que pratiquée de nos jours. Voyant cela l'animateur en chef n'a donc eu le choix que d'annuler le vote et de n'accepter que les propositions.

J'aimerais ici ouvrir une parenthèse pour m'expliquer avec les parents. Loin de moi l'idée de vouloir vous faire la morale. Il serait bon toutefois, pour vous, de dialoguer plus souvent avec les adultes sourds qui sont plus en mesure que quiconque d'expliquer le phénomène de l'intégration avant de proposer des choses, qui, disons-le bien haut sans vouloir choquer personne, sont hors de votre compétence. Ayant personnellement été intégré dans une classe d'entendants au milieu d'une trentaine d'élèves je suis en mesure d'expliquer ce dont je ressentais à ce moment-là. Incapable de suivre le professeur je perdais mon temps et faisais perdre celui des autres. Je me sentais terriblement seul et frustré. Je faisais des efforts inouïs pour suivre mais ce n'étais pas suffisant. J'avais beau être capable de bien parler mais encore fallait-il être en mesure de comprendre pour être capable de dire quelque chose. Être sourd c'est cela et rien d'autre. Quand on discute d'un sujet aussi important que l'éducation des enfants sourds je crois qu'il est d'une importance capitale de demander l'opinion de ceux qui sont passés par là.

Ceci étant dit ce n'est pas en intégrant votre enfant dans une classe entendante avec un professeur n'ayant aucune expérience de l'enseignement aux sourds que vous réglerez vos problèmes que cette classe soit diminuée de 4 élèves ou non. Ce qu'il faut à votre enfant c'est un enseignement soutenu, poussé et suivi par une tierce personne ayant l'expérience et les connaissances de l'enseignement aux sourds. Il faudrait chercher à vous regrouper pour former une classe de quelques élèves, tous handicapés auditifs, dirigée par un professeur compétent ayant les connaissances requises. Il vaut sûrement la peine de faire le sarifice de vous séparer de votre enfant durant la semaine et le placer dans un foyer d'accueil si vous demeurez dans un lieu trop éloigné. Ça, n'importe quel sourd adulte vous le dira.

Jadis il y avait nos bonnes vieilles institutions privées dirigées par les religieux et religieuses qui s'occupaient de notre enseignement. Hélas avec le support de quelques «génis» en Éducation des sourds et aussi avec l'aide des parents qui voyaient par l'intégration une occasion inespérée de se rapprocher de leurs enfants on n'a pas hésité à tout fermer pour faire place au «progrès». Ce fut là une grossière erreur. Les sourds ne l'avaient pas demandée. On nous l'a imposée. Comme toujours sans nous consulter. Et on voudrait qu'aujourd'hui qu'on accepte cette forme d'intégration sans réchigner. Je dis hop les moteurs! Ça suffit. La farce a assez durée. Il est grand temps que les sourds adultes se prennent en main et dénoncent à grand cris cette forme d'éducation. Vos enfants sont encore trop jeunes pour s'exprimer. Cependant dans un avenir peu lointain ils parleront. Sera-t-il trop tard? Et probablement vos propres enfants viendront prendre ma place là même ou j'étais assis durant l'atelier de l'éducation pour

répéter exactement les mêmes paroles que j'ai prononcées. J'espère fortement me tromper mais j'entrevois l'avenir de nos enfants sourds peu rassurant.

J'endosse l'idée de ma camarade d'atelier Mireille Caissy qui a eu la brillante idée de proposer le libre choix d'enseignement, soit l'école intégrée et l'école privée comme autrefois. J'ose espérer que le ministère de l'Éducation se penchera sur ce problème et acceptera de rouvrir nos institutions privées qui nous ont injustement été enlevées. Après tout si les entendants ont le choix d'aller à l'école publique ou privée pourquoi nous les sourds n'aurions-nous pas ce choix? C'est un pensez-y bien.

L'interprétation gestuelle au Sommet sur la déficience auditive

par **Serge GARIÉPY**
directeur général de l'A.A.P.A.M.

Ce fut ma toute première expérience de me trouver parmi mes confrères et consoeurs sourds lors du premier Sommet sur la déficience auditive organisé au Québec. J'aurais aimé y voir bien davantage de participants, même si les salles de l'inauguration, de la plénière et de la plupart des ateliers et des conférences étaient toutes remplies à pleine capacité. Cela a été l'occasion pour tous les participants sourds et entendants d'apprendre à y exprimer leurs besoins et les problèmes qui les préoccupent comme personnes sourdes, parents de jeunes sourds ou intervenants en déficience auditive.

Ce qui m'a le plus impressionné, cela a été l'ampleur du service d'interprétation gestuelle et orale, car il a fallu beaucoup d'interprètes pour couvrir toutes les activités du Sommet. Malheureusement il n'y a pas beaucoup d'interprètes spécialisés ou professionnels. au Québec. Cette relative rareté des interprètes pleinement qualifiés est un gros désavantage pour les sourds. Par exemple, durant un atelier de discussion sur l'éducation, j'ai été un peu frustré de voir que les intervenants ne comprenaient pas ce je disais. J'avais un excellent interprète pour traduire verbalement ce que je disais en langage gestuel, mais il était demi-sourd. Cette situation montre que les intervenants qui travaillent avec les sourds sont les vrais handicapés, car ils ne comprennent pas toujours ce que disent les sourds.

Pendant ma conférence d'une heure, l'interprète (différent de celui déjà mentionné) donnait parfois sa propre opinion au lieu d'interpréter fidèlement mes propos en toute neutralité, comme elle aurait dû le faire. Il est donc possible que plusieurs interprètes non-qualifié(es) aient ainsi osé décider à la place des sourds de ce qui devait être dit, et donné à l'assistance leur opinion personnelle, au lieu de transmettre fidèlement les propos des orateurs sourds.

Aussi, j'ai été assez déçu de voir que les animateurs et animatrices entendants ne connaissaient pas le point de vue des sourds ou n'en tenaient aucunement compte, à tel point que je croyais que c'était le sommet des intervenants et des parents et non celui des sourds eux-mêmes. J'avais espéré que les entendants nous écouteraient, nous respecteraient et se montreraient disposés à collaborer avec nous pour la réalisation de nos attentes, mais là encore j'ai été déçu. À ce sujet, il faut lire les articles 1 à 6 des documents officiels du IXè congrès mondial de la Fédération mondiale des sourds; cela mérite réflexion.

L'IXième Assemblée Générale de la FMS a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

CONSIDÉRANT que l'Assemblée Générale de la FMS a pris note avec satisfaction de l'intérêt croissant pour les problèmes de la surdité dans plusieurs branches de la science, qui s'ajoutent aux branches traditionnelles de l'éducation, de la réadaptation, de l'audiologie et de la médecine et,

CONSIDÉRANT que l'Assemblée Générale apprécie les efforts des centres de recherche, des organisations internationales, des fondations et des individus du monde entier qui ont donné un soutien moral et financier pour l'organisation de nombreux séminaires, conférences et autres programmes dans le domaine de la surdité et qui ont diffusé les conclusions de leurs recherches parmi les sourds, les parents des enfants sourds, les spécialistes qui travaillent avec les sourds ainsi que d'autres personnes, et

CONSIDÉRANT que l'Assemblé Générale a noté avec grande préoccupation qu'il y a une coutume de confier aux "experts" de la surdité la formulation et la mise en oeuvre de politiques basées sur les conclusions de ces recherches, **sans consulter les associations de sourds,** et

CONSIDÉRANT que l'Assemblée Générale est en outre alarmée par la coutume de quelques chercheurs ou spécialistes d'essayer d'exercer une influence sur les méthodes de

Une des nombreuses conférences de la partie "congrès" du Sommet. Ici, Serge Gariépy et Richard McNicoll.

communication des sourds et par la tendance de s'intéresser au langage gestuel, au développement culturel, à l'éducation des enfants sourds, à la constitution d'organisations et à la programmation de conférences, **sans consultation préalable ou intervention des associations nationales de sourds,**

DÉCIDE de publier dans la Voix du Silence ces préoccupations et demande instamment aux organisations internationales, aux centres de recherche, aux fondations et autres associations, de prendre la coutume de **faire participer les dirigeants sourds qui ont été régulièrement élus par les sourds** à l'organisation de ces séminaires, projets de recherche et à d'autres programmes dans le domaine de la surdité, aussi de **faire participer les chefs des associations nationales de sourds** à l'élaboration des politiques et des décisions concernant l'assistance et la vie des sourds.

DÉCIDE en outre de réaffirmer énergiquement la revendication que la FMS et ses membres ordinaires, les associations nationales de sourds, **sont les représentants légitimes des sourds et comme tels ont le droit d'intervenir** dans l'évaluation, la mise en oeuvre ou le rejet des conclusions des recherches faites par les chercheurs, dans les politiques ou recommandations annoncées par les gouvernements, les organisations ou les spécialistes qui travaillent avec les sourds.

En général, mis à part les points d'insatisfaction mentionnés, le Sommet s'est bien passé et j'aimerais qu'un congrès soit organisé à tous les deux ans afin que nous puissions continuer de discuter avec le gouvernement pour assurer le maintien et l'amélioration des services que nous en recevons.

Au lendemain du Sommet

Par **Rita GAMACHE**
Secrétaire du CQDA

Le Sommet est passé. Dans mon quotidien immédiat, cela signifie moins de réunions, de préoccupations et surtout être avec les miens un peu plus souvent.

Le Sommet a été pour tous ceux qui ont participé à son organisation, une vraie école, bien meilleure que l'université, surtout plus vivante. Certaines personnes sourdes qui avaient été libérées de leur employeur pour y travailler sont retournées dans leurs "job" d'avant et s'y ennuient. Ces personnes ont leur place dans l'après sommet; elles ont le coeur et les compétences pour continuer ce qui est commencé. "Le potentiel humain" dont on a fait le slogan publicitaire, il est là d'abord. On l'a senti aussi partout au Québec. La réponse des personnes sourdes au Sommet, à l'organisation et à la participation des rencontres régionales en est la manifestation la plus évidente. Il est essentiel que ces enthousiasmes, ces énergies ne meurent pas. C'est là mon plus grand souhait.

Sommet sur la Déficience Auditive

Par **Jean-Yves DION**
Représentant de l'Association des Devenus Sourds du Québec Inc.

Ayant travaillé à l'organisation du Sommet via le comité sur les groupes communautaires, je me réjouis au plus haut point de la réussite de ce premier Sommet qui, il va sans dire, passera sûrement à l'histoire de la surdité.

Pourquoi prétendre que ce Sommet fut couronné de succès? Parce que selon moi nous avons assisté à un Sommet POPULAIRE et EFFICACE à bien des points de vue. Populaire pour avoir réussi à rejoindre la masse de personnes sourdes et malentendantes de toutes les régions du Québec et efficace pour avoir réussi à les faire s'exprimer librement et sans contraintes sur leur vécu quotidien par rapport à leur surdité, sans compter la rédaction des rapports nous permettant de dresser un état de la situation sur la déficience auditive au Québec. Jamais les personnes sourdes ou malentendants ne se sont senties tant impliquées pour tout ce qui touche la surdité.

Les nombreuses et judicieuses recommandations provenant des différents ateliers thématiques ne peuvent laisser indifférentes les autorités gouvernementales, étant donné qu'un tel document porte vraiment à réfléchir. Je crois que nous venons de franchir un pas très important afin d'être reconnus comme des citoyens à part entière.

Pendant le Sommet, j'ai particulièrement aimé l'esprit d'unité, de solidarité et d'harmonie qui ont caractérisé la collectivité sourde et malentendante. Face à l'avenir, il faut que cet état d'esprit se maintienne pour réussir à faire bouger les gouvernements et ainsi marquer des points importants dans l'amélioration de nos conditions de vie. À nous de jouer solidairement.

Pour terminer, je remercie tous les participants et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de ce premier Sommet sur la déficience auditive. Votre présence ou votre action ont été très appréciées.

Le banquet du samedi soir:

Des interprètes: David Still, Denise Lefebvre, Serge Blackburn, Nicole Gratton, Ginette Gratton, Paul Bourcier, Joane Calvaresi.

Madame et Monsieur Arthur LeBlanc, Richard McNicoll, Serge Gariépy.

M. et Mme André Bélanger, Madame et Monsieur Jacques Boudreault.

Madame Micheline Caron, interprète, Madame Roland Major, M. Yerker Andersson.

De gauche à droite: Mme Andrée Léger, M. Pierre-Noël Léger, Madame Laurette Champigny-Robillard, présidente de l'O.P.H.Q., M. et Mme Yves Guinard.

Monsieur Morin, Gaston Forgues, deux entendantes de Québec, Marthe Maheux.

Un groupe de sourds de la Beauce.

M. Denis Harrison et son amie, M. Laurent Gauthier, M. et Mme Yvon Mantha, Daniel Chase, René Trépanier, Françoise Nadeau, Cécile Baribeau.

Les principaux acteurs
du spectacle, en pleine action
lors de la clôture du banquet.

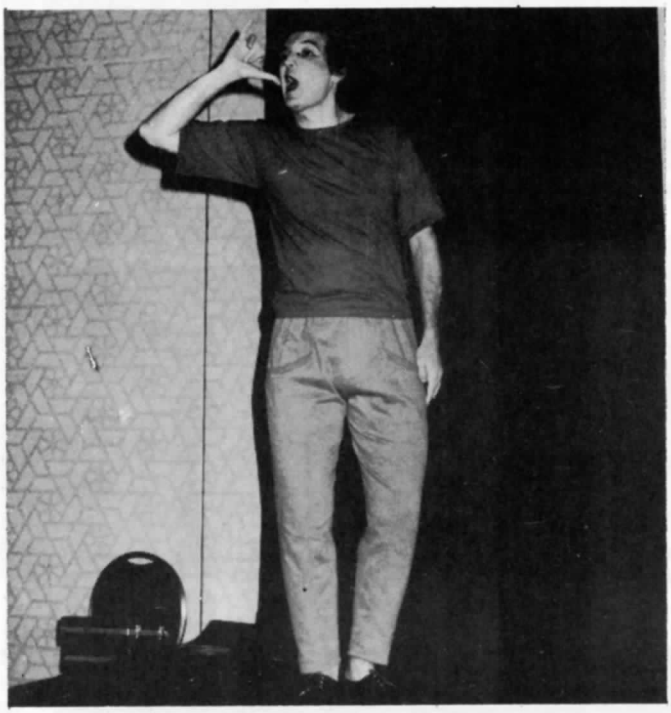

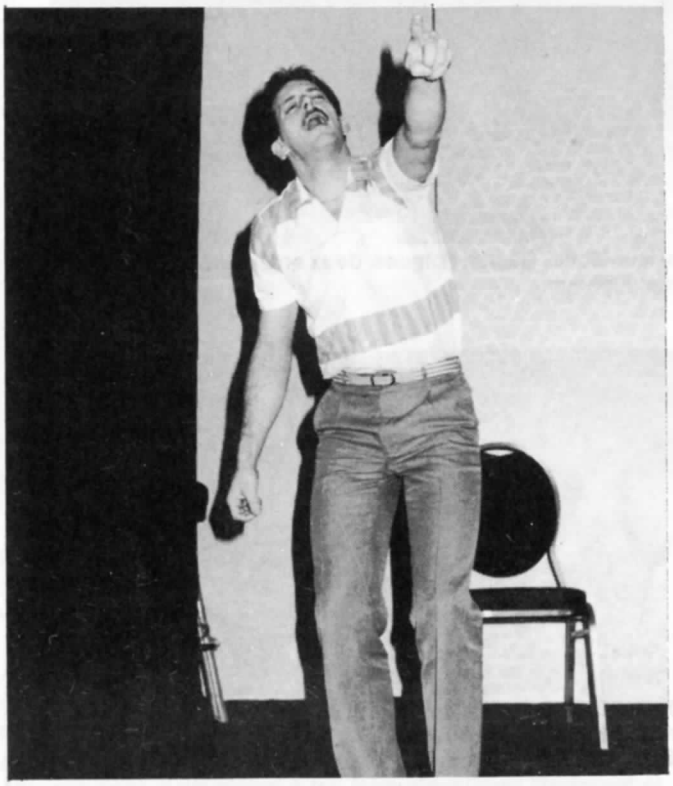

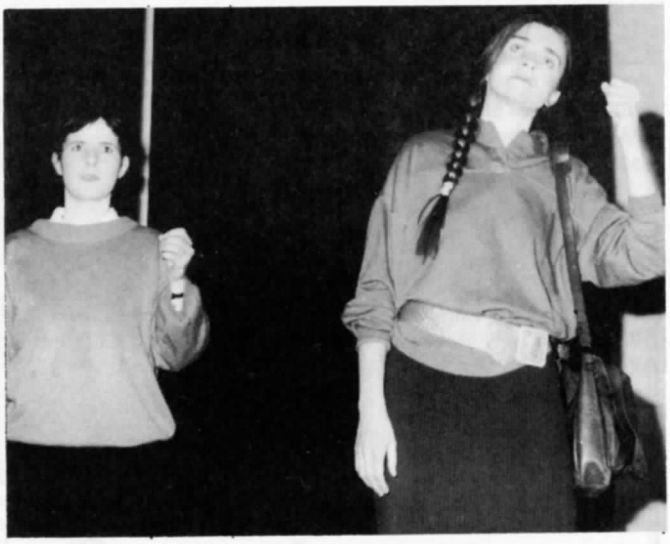

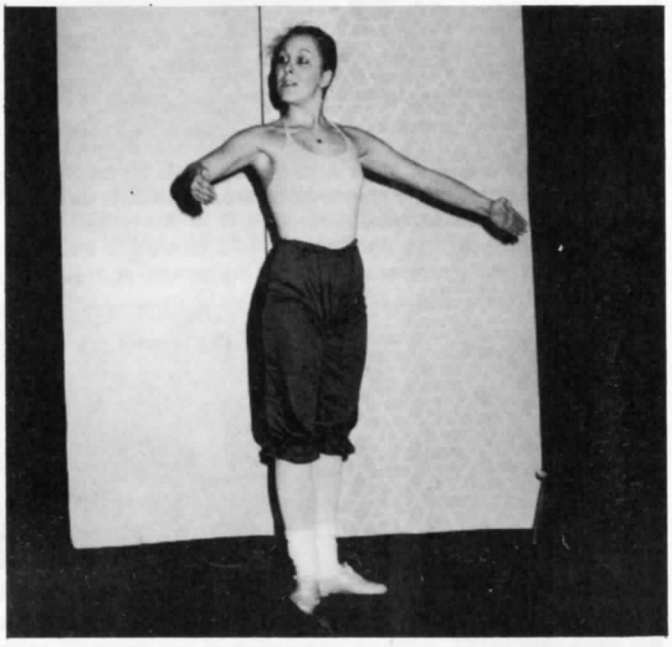

Allocution de Madame Champigny-Robillard lors du banquet.

Présentation d'une peinture à Madame Champigny-Robillard, par Pierre-Noël Léger, au nom du comité organisateur du Sommet.

M. Roland Major reçoit des mains de Pierre-Noël Léger une peinture en reconnaissance des services rendus depuis plusieurs décennies à la communauté des sourds.

M. Yerker Andersson reçoit une peinture en souvenir, des mains de M. Pierre-Noël Léger. À droite, M. Yves Guinard, président du Sommet.

Mes impressions sur le Sommet

Par **Sylvie Petit OUELLETTE**
Association des sourds de Victoriaville inc.

Je ne suis pas satisfaite de mon expérience au Sommet. Nous avons manqué de temps pour parler de tous les problèmes que nous vivons dans notre région. J'aurais aimé que le Sommet dure une semaine. J'aimerais qu'une autre fois on nous avertisse plus longtemps à l'avance pour qu'on puisse contacter plus de personnes sourdes et pour connaître leurs problèmes. Certaines choses m'ont dérangée. Les formulaires d'inscription n'étaient pas assec lairs; aussi cela était difficile de communiquer par télescripteur avec le secrétariat car les numéros changeaient tout le temps.

Pour ce qui est des recommandations, on a parlé beaucoup d'adaptation de salles de cinéma, théâtre, mais moi je trouve qu'il y a des problèmes plus importants que cela. Il faudrait d'abord des télescripteurs dans les hôpitaux, à l'urgence. Il faudrait aussi du personnel de l'hôpital formé pour servir d'interprète pour les sourds. Il devrait y avoir des télescrpteurs dans les postes de police pour tous les cas d'urgence. Il serait intéressant que ces postes servent de centrale d'information. Ainsi, si des personnes sourdes arrivent dans une ville qu'ils ne connaissent pas, ils pourraient demander par exemple où est l'association des sourds de la place. Il faudrait aussi former quelques policiers interprètes parce que si les personnes sourdes ont un accident, il faut pouvoir communiquer.

Pour moi, ce qui est le plus important, c'est qu'il y ait un télescripteur et des interprètes à l'hôpital, la même chose au poste de police, à la clinique médicale et au Centre d'emploi du Canada. Le reste, c'est moins important.

J'espère que le gouvernement nous entendra.

Le Sommet sur la Déficience Auditive

Réflexions des participants de l'Amicale Régionale des Sourds, Saguenay — Lac St-Jean

Quand on a demandé aux participants de l'Amicale d'écrire leurs commentaires sur le Sommet de la déficience auditive pour la Revue Voir Dire, l'idée nous est tout de suite apparue excellente. On venait enfin demander aux régions éloignées comme la nôtre notre opinion... ce qui à notre avis a été trop souvent mis de côté pendant la préparation de cet évènement. La pluspart des sourds plus une mère de jeunes adultes sourds, qui se sont rendus à Montréal pour le Sommet, y sont allés de leurs commentaires et voici donc leurs réflexions sur le sujet.

Ici à l'Amicale, nous partions persuadés que chaque région du Québec avait fait le même travail que nous pour se préparer à ce Sommet et que nous allions mettre nos recommandations les plus importantes en commun pour les acheminer aux instances gouvernementales concernées. Il faut dire qu'avec notre étude sur À PART...ÉGALE de l'an dernier et la production de notre rapport préparatoire au Sommet, nous avions approfondi les thèmes proposés à plusieurs reprises; nous nous sentions vraiment prêts. Quelle ne fut pas notre déception samedi le 1er février de voir que nous recommencions le travail, de "déblayage" à zéro! Les animateurs avaient même reçu la consigne de ne pas laisser la place aux gens qui arrivaient avec leurs recommandations toutes prêtes afin, a-t-on dit, que chacun ait le droit de parole. Soit! Mais alors, à quoi a servi tout le travail et toutes les énergies que l'on avait mises sur la préparation de ce Sommet? À quoi a-t-on voulu nous faire jouer au juste?... Toute la journée, la plupart d'entre nous avons dû réentendre les mêmes problèmes dont nous avions discuté tant de fois. De plus, nous nous sommes vite aperçus que les difficultés rencontrées par les personnes sourdes des grands Centres, ne rejoignaient pas souvent celles que nous vivons quotidiennement comme sourds de régions éloignées. Dans une région comme la nôtre, quand nous exigeons un service qui nous paraît essentiel, dans les grands Centres, on en est déjà rendu à revendiquer l'amélioration de ces services souvent implantés depuis de nombreuses années... Quelle nuance importante! Pas étonnant alors, étant donné le nombre plus élevé de personnes des grands Centres présentes aux ateliers, **que nos recommandations aient été étouffées et que nous n'ayions pas réussi à les faire passer.** Nous nous sommes donc contentés la plupart du temps d'écouter, pour apprendre ce qui nous était apparu clairement dès le début de la journée, c'est-à-dire, qu'une région comme la nôtre ne retirerait pas grand résultats d'un tel exercice. Nous savons encore mieux maintenant que les grands Centres sont bien structurés par rapport à nous et que dans une région comme la nôtre, nous devrons encore longtemps compter sur nos propres ressources. Qu'est-ce que notre participation à ce Sommet nous aura rapporté?... C'est là une question que nous nous posons et à laquelle nous n'arrivons pas encore à trouver de réponse.

Notre déception s'est encore accentuée le lendemain lors de la pleinière alors qu'on nous a remis le rapport des ateliers thématiques de discussion. Déception très grande de voir que toutes les informations concernant notre région venaient des groupes de services et des 2 documents qu'ils avaient présenté. À la lecture de ces documents avant le Sommet, nous n'avions pas pris le contenu de ces rapports très au sérieux; ils ne nous concernaient pas puisqu'ils venaient d'intervenants du Lac St-Jean Ouest, ce qu'on appelle ici "le haut du Lac". Ces informations ne collent aucunement à la réalité des personnes sourdes du Saguenay et de ce que nous vivons en général dans notre région. Faudrait-il vous expliquer que le Saguenay et le Lac St-Jean sont deux régions distinctes et que les groupes de services dont il est question dans votre rapport ne nous connaissent absolument pas (même si ce serait normal de connaître une population donnée avant de produire un tel rapport!) et nous ignorons aussi pour notre part qui ils sont! Par conséquent, on a complètement ignoré un document produit par un groupe communautaire comme le nôtre, regroupant pour la circonstance les recommandations des sourds eux-mêmes, des malentendants et des parents d'enfants sourds. Ces personnes peuvent nous en sommes certains, beaucoup mieux parler des services qui leur manquent que ces groupes de services qui n'on qu'une vision fragmentaire des besoins des déficients auditifs, surtout quand ils ne sont pas de la même région...

Pour illustrer ce que nous venons de dire, nous prendrons ici comme exemple le thème "Vie associative et Loisirs". Dans le document intital des groupes de services, on disait: "Il ne se fait rien au niveau des loisirs pour les personnes sourdes du Saguenay — Lac St-Jean". Dans le rapport des ateliers thématiques, on pouvait lire pour notre région: "Les membres ont peu de formation sur la vie associative". On poursuivait en disant: "Les associations sont peu en contact avec les autres associations de handicapés". Ces observations s'appliquent sans doute pour le Lac St-Jean Ouest, mais c'est faire insulte à l'Amicale régionale des Sourds Saguenay — Lac St-Jean qui existe depuis 20 ans et qui compte plus de 80 membres actifs et de nombreux membres amis. De plus, nos membres savent très bien organiser leurs loisirs. Si les organisateurs du Sommet avaient pris le temps de lire notre document, ils auraient sans doute vu que c'est dans l'organisation de notre vie associative et de nos loisirs que nous sommes les plus satisfaits. Cela s'explique peut-être par le fait que nous n'avons que rarement de demandes à faire aux groupes de services en ce sens, puisque nous organisons nous-mêmes nos loisirs! Chez-nous, il y a de la place pour tous les sourds autant du Saguenay que du Lac St-Jean. Il est normal toutefois que ceux du Lac St-Jean Est soient plus nombreux étant donné que la distance est moins grande pour se rendre à l'Amicale. Nous nous devons de nous regrouper en une seule assocation Saguenay, Lac St-Jean pour ne pas disperser nos forces, la population des sourds n'étant pas assez grande. D'autre part, lorsqu'on dit que les membres ont peu de formation sur la vie associative, après 20 ans de fonctionnement, notre Amicale est plus en forme que jamais! Nous pouvons aussi compter sur l'aide de bénévoles entendants qui ne ménagent pas leurs efforts pour nous sensibiliser sans cesse aux mécanismes et aux modalités du "système". Encore une fois, voilà probablement un problème "du haut du Lac" que nous ne rencontrons pas chez-nous et dont personne ni du Saguenay, ni du Lac St-Jean n'a fait mention lors de notre rencontre régionale du 8 décembre! Un autre point qui nous laisse perplexes, c'est le contact paraît-

Sommet (suite...)

il inexistant avec les autres associations d'handicapés. Chez-nous, l'Amicale fair partie du Groupement des Organismes des Personnes Handicapées du Saguenay (GOPHS) depuis la fondation de ce regroupement d'associations de handicapés et nous nous impliquons à fond dans tous les dossiers de cet organisme. C'est donc dire encore une fois que nous avons l'impression au plus haut point que notre préparation pour ce Sommet n'aura eu que des retombées locales en ce sens qu'elle aura permis un dialogue et des discussions de grande qualité pour tous les participants à l'élaboration de notre document. Nous savons maintenant que nos recommandations, tout comme l'an dernier lors de notre travail sur À PART...ÉGALE, n'auront pas de suivi puisque nous ne les retrouvons que très peu dans le rapport "officiel" des ateliers thématiques... Nous pourrions maintenant reprendre et analyser les données que nous retrouvons pour chaque atelier de ce rapport et en arriver aux mêmes conclusions que celles qui se dégagent de "Vie associative et Loisirs". Nous pensons donc que nous ne serions pas allés à Montréal pour ce Sommet que ça n'aurait rien changé! Il est regrettable aussi que la pleinière n'ait pas été enfin l'occasion de donner aux régions la chance de s'exprimer sur les demandes les plus importantes qu'elles avaient à formuler. On a encore raté là une belle occasion de nous "embarquer" comme tout au long de ces deux années préparatoires à ce Sommet d'ailleurs. Pour ce qui est des conférences, nous ne pouvons pas en parler, puisque même si nous avions manifesté de l'intérêt pour certaines de celles-ci et ce dès le début, on nous a clairement fait entendre que nous devrions alors défrayer nos frais... Mais alors, pourquoi les membres de l'AQEPA eux avaient-ils le choix?... Deux poids, deux mesures!

Les points positifs que nous retirons de ce Sommet, sont que cet évènement nous aura permis de retrouver des amis perdus de vue depuis longtemps, de partager tous ensemble le repas du samedi soir, de voir un excellent spectacle du TVS, de prendre contact avec des personnes qui nous ont appris beaucoup sur la façon de revendiquer nos droits et aussi de faire la connaissance de personnes dévouées à la cause des sourds.

Merci Julie-Élaine pour cette rencontre du 9 juin dernier... Nous avons eu grand plaisir à te recevoir à l'Amicale. Découverte aussi de M. Pierre Vennat, bourreau de travail qui par son "topo" du dimanche matin qui incitait les sourds à se prendre en main, a gagné la faveur de plusieurs d'entre nous. Merci aussi à François Lamarre qui a toujours été attentif aux demandes des gens de chez-nous et présent à nous. Merci enfin à Arthur Leblanc dont nous ne pouvons passer le travail sous silence. Il a su ranimer notre motivation à plusieurs occasions et nous redonner confiance quand nos "troupes" étaient au plus bas... Nous pouvions toujours compter sur lui et les sourds d'ici, sans Arthur, auraient bien souvent abandonné l'idée de participer à ce Sommet. Bravo Arthur et accepte ici nos félicitations et toute notre admiration pour le travail que tu as accompli!

La logistique de ce Sommet est un autre point positif qui est à souligner. Quelle belle organisation et que d'heures de travail derrière tout ça pour que "tout baigne dans l'huile" à ce point. Félicitations donc à tous les organisateurs et bénévoles qui ont contribué à cette réussite. Dommage toutefois que le processus ait pris plus de place que le contenu!

Nous avions mis de grandes espérances dans ce Sommet pour faire "bouger" les choses pour les sourds de notre région. Nous croyons maintenant qu'il n'aura été que "l'éléphant qui accouche d'une souris"... À moins que le suivi donne des résultats... Tout d'un coup! Mais quel suivi au juste? Et par qui sera-t-il fait? Et puis a-t-on encore des énergies après tant d'efforts qui se sont avérés vains?... Tout dépendra probablement de la manière que l'on va s'y prendre... Nous attendons et espérons encore une fois!

Les participants de l'Amicale régionale des Sourds, Saguenay — Lac St-Jean Inc.,
Février 1986
Propos recueillis par: **Claudette DUCHESNE**

Mes impressions sur le Sommet

Par **Julie Elaine ROY**
Membre du comité de gestion
des sièges du Sommet

On m'a demandé d'écrire mes impressions sur le Sommet de la déficience auditive qui a eu lieu le 31 janvier, 1er et 2 février 1986.

L'ensemble de la fin de semaine a été une belle réussite avec les moyens et les ressources que nous avions à notre disposition. Ce fut une expérience très intéressante de collaborer à la préparation du Sommet au comité thématique et de participer activement à l'atelier ÉDUCATION.

Le Sommet nous a permis d'exprimer nos idées, nos besoins, nos attentes face à l'avenir.

Ce qu'il nous reste à faire c'est d'accomplir le plus de réalisations possibles pour l'amélioration de nos conditions de vie en tant que personnes sourdes qui veulent être bien dans leur peau.

AMICALE RÉGIONALE DES SOURDS
SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN INC.
3488, RUE RADIN, JONQUIÈRE, P.QUÉ. — G7X 7L4

TÉL.: LOCAL: **(418) 542-6797** (ATME)
RÉS.: **(418) 548-5411** (ATME)

Sommet (suite...)

Impressions et réflexions sur le Sommet

par **Mireille CAISSY**

Je tiens, en commençant, à faire une mise au point, importante pour moi. Certains sourds pensent encore que je suis une entendante, parce que je parle bien et que je m'exprime un peu moins bien en signes. Purtant, je suis sourde profonde. Je suis devenue sourde à l'âge de 13 ans. Alors, ne m'insultez plus en me prenant pour une entendante, maintenant que vous savez que je suis sourde.

Ma première impression sur le Sommet en est une de positive. À mon avis, malgré quelques problèmes et insatisfactions, le Sommet québécois sur la déficience auditive fut un succès. En général, tout s'est bien déroulé, quoique dans une harmonie toute relative. On sait à quel point il est difficile de réunir dans un même endroit des sourds oraux et gestuels, des devenus-sourds, des malentendants et des parents d'enfants sourds, puisque chaque groupe a sa façon de penser particulière.

Il est donc toujours difficile, mais pas impossible, de regrouper tous les types de personnes ayant une déficience auditive. Il ne faudrait pas ici faire l'erreur de la France qui a échoué dans sa tentative de réunir sous un même toit toutes les associations au sein d'une Fédération des sourds de France. L'histoire est la même partout dans le monde: chicanes pour des détails, conflits de personnalités entre leaders. Pour faire réellement front commun, il faut laisser de côté nos différences et trouver les points qui nous rapprochent (i.e. les difficultés communes que l'on vit dans la société, du fait de notre handicap auditif).

Si, pour une fois, le gourvernement nous a prêté une oreille attentive en envoyant des personnes haut-placées assister au Sommet, c'est parce que nous étions là, tous ensemble, malgré nos points de vue et nos opinions différents. Il faudrait que l'on continuasse dans cette voie.

Dans les ateliers, j'ai noté un manque certain de préparation. Je participais à l'atelier A sur l'éducation. Il y eut à cet atelier de vives discussions au sujet de l'intégration scolaire, ce qui nous a fait perdre beaucoup de temps. On aurait aimé pouvoir soumettre davantage de recommandations, mais il y avait trop de discussions sur des détails. Certains participants à l'atelier avaient un bagage suffisant de connaissances pour faire des interventions valables.

Mais plusieurs autres, par contre, n'avaient aucune connaissance du milieu de l'éducation, mis à part leur expérience personnelle. C'est dommage que les personnes participant aux ateliers n'aient pas été mieux préparées à l'avance, car nous aurions pu avancer beaucoup plus loin dans les débats.

Les discussions furent tout de même enrichissantes à plusieurs points de vue. Dans notre atelier, nous avons surtout parlé de la formation des professeurs, de l'intégration, de l'éducation des adultes et des services en régions éloignées. Il est bien sûr qu'une journée de discussion n'est pas assez pour approndir tous les sujets liés à l'éducation. Cela prendrait des journées complètes de discussions intensives avant de trouver des solutions. Un de mes souhaits est donc que la proposition de former un comité d'étude sur la question soit prise en considération par le M.E.Q. Je trouve très important que des personnes soudes qualifiées (c'est-à-dire des professeurs sourds ou des sourds qui ont un diplôme universitaire dans ce domaine) s'assoient avec des représentants du Ministère pour étudier en profondeur les questions touchant l'éducation des sourds et des malentendants. Des sourds et des devenus-sourds qui ont de tels diplômes, il y en a. Peut-être pas beaucoup, mais assez pour qu'on puisse former le comité. Et c'est absolument nécessaire que les sourds eux-mêmes puissent prendre part aux décisions dans ce domaine.

Pour revenir au Sommet, j'ai beaucoup apprécié la présence de M. Andersson, président de la Fédération mondiale des sourds. Son discours fut un enseignement et un encouragement pour les sourds à se prendre en main. Je n'ai malheureusement pas eu l'occasion de discuter personnellement avec lui. Toutefois, ce serait une très bonne idée que les sourds du Québec forment un groupe pour se rendre en Finlande l'an prochain, pour le congrès international de cet organisme.

Quant à la soirée du samedi, elle fut dès plus réussies. Pour les personnes qui ne connaissaient pas les talents des sourds pour la danse, le mime, le "chant", le théâtre, c'était une occasion unique de prendre contact avec la culture des sourds. Après une longue journée de discussions, on appréciait ce moment de détente, ainsi que la soirée dansante qui suivit.

Pour la plénière de dimanche, comme j'étais une des présentatrices, j'étais très nerveuse, et cela durant tout l'avant-midi. Mais, finalement, tout s'est bien passé. Les présentateurs et présentatrices étaient majoritairement des personnes avec un problème auditif (sourds gestuels, devenus sourds, malentendants). Il y eut seulement quelques entendants, qui étaient parents d'enfants sourds.

Donc, pour moi, le Sommet fut une réussite. Il faut maintenant que les associations de sourds se mettent ensemble pour donner un suivi à toutes ces belles recommandations. Il ne faut pas s'asseoir en se disant que le travail est terminé. Au contraire, il nous faut relever nos manches et se mettre de nouveau au travail. Le Sommet est terminé, c'est vrai; cependant, ce n'est pas la fin de quelque chose, mais plutôt **un début**!

Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 229-1224 (ATME)

Gilles Fortin, président
Michel Thibaudeau, vice-président
Carmen Champion, secrétaire
Yvon Veilleux, trésorier

Cyrille Maheux, directeur
Alain Gauthier, directeur
Ghislain Boucher, directeur
Linda Quirion, personne ressource

La plénière, le dimanche matin:

Le café-croissants, en début de journée.

On reconnaît, de gauche à droite: M. Pierre-Noël Léger, M. Arthur LeBlanc, Mme Andrée Léger, Mme Yves Guinard, Mme Joan Dougherty, adjointe parlementaire du ministre de l'Éducation Claude Ryan, Mme Laurette Champigny-Robillard et Mme la ministre Thérèse Lavoie-Roux.

Une partie de l'assistance à la plénière.

Une partie des responsables lors de la présentation des recommandations faisant suite aux ateliers du samedi.

Un groupe de sourds anglophones regarde attentivement le déroulement de la séance de clôture.

M. Arthur LeBlanc remercie Mme Lavoie-Roux.

Discours de clôture de M. Pierre-Noël Léger.

Allocution de fermeture du Sommet québécois sur la DÉFICIENCE AUDITIVE prononcée par Madame Thérèse Lavoie-Roux Ministre de la Santé et des Services sociaux

Monsieur le Président
Madame la Présidente
Mesdames et Messsieurs

C'est pour moi un très grand plaisir d'avoir l'opportunité aujourd'hui de vous adresser ces quelques mots. Je dois avouer dès le départ être très impressionnée par toute la complexité et l'ampleur de l'organisation de cet événement. Je suir convaincue que la mise sur pied d'un tel sommet a dû nécessiter beaucoup de temps et d'énergie. Je ne peux que me réjouir des efforts entrepris pour que la communication et qu'une participation sociale complète pour les personnes sourdes et malentendantes devienne réalité. Le succès du sommet est la preuve évidente que croire en cette communication et cette participation, c'est la rendre possible et visible à l'ensemble de la société québécoise. Mon ministère, pour sa part, a bien l'intention d'utiliser tous les moyens qui sont à sa disponibilité pour favoriser le plus possible, l'intégration des personnes ayant une déficience auditive, au monde des entendants et pour rendre les barrières moins difficiles à surmonter.

La tenue de ce premier sommet sur la déficience auditive marque, à mon avis, un point tournant dans l'évolution de toute cette problématique. Pour une première fois, l'occasion est donnée aux personnes sourdes et malentendantes de signifier ensemble leurs besoins et leurs attentes afin de parvenir à une participatiuon à part entière à la société québécoise. Le sommet est une occasion de témoigner à l'ensemble de notre société de la place que cette dernière doit accorder à la population ayant une déficience auditive afin de briser le mur d'isolement, l'incompréhension et les obstacles créés par un environnement qui est à l'image de la majorité, un environnement qui trop souvent rejette ou ignore de façon plus ou moins subtile ceux et celles qui ne correspondent pas totalement à l'image qu'on se fait de cette majorité. C'est au nom de toute la population que j'aimerais aujourd'hui remercier tous les organisateurs et toutes les organisatrices du sommet qui ont permis, et ce, à titre bénévole, de construire ce pont entre le monde des entendants et celui des personnes sourdes et malentendantes. J'aimerais plus particulièrement remercier monsieur Yves Guinard, président du Comité organisateur sans qui, aux dires de tous et de toutes, nous n'aurions pu ''atteindre le sommet''. Je m'en voudrais de ne pas souligner le rôle prépondérant qu'on joué les organismes et les organisations regroupant les personnes avec une déficience auditive dans l'organisation et la préparation du sommet. Le rôle des centres de réadaptation qui ont contribué à leur fonds et de leurs ressources humaines méritent également une mention spéciale.

Si j'en juge par les nombreuses recommandations qui ressortent de votre plénière, il semble qu'il reste encore un long chemin à parcourir avant de pouvoir affirmer que la société québécoise permet aux personnes sourdes et malentendantes d'être des citoyens et citoyennes à part...égale.

Je puis vous assurer que le ministère que je dirige depuis peu poursuivra ses efforts pour améliorer les services de santé et les services sociaux offerts aux personnes présentant une déficience auditive et ainsi favoriser le plus possible leur intégration sociale.

Le changement d'attitudes et de mentalités de tout la société québécoise qui se reflète dans l'ensemble des besoins exprimés pendant ce sommet par les personnes sourdes et malentendantes et leurs familles également, demandera de préciser et d'étayer les orientations et interventions actuelles de prévention de la déficience auditive, de réadaptation et d'intégration véritable des personnes ayant une déficience auditive à tous les secteurs de la société; à l'école; au travail; aux loisirs; aux médias de communication comme le téléphone; la télévision; aux services publics et à l'information gouvernementale. Une telle action d'ensemble doit être coordonnée parce qu'elle concerne autant les ministères que les municipalités, le public, les personnes employées dans tous les services directs au public et les personnes qui ont des responsabilités sociales directes comme les employeurs, les organisations communautaires, les industries productrices de biens et services.

À l'occasion de ce sommet, vous avez voulu livrer à la population québécoise un message essentiel qui peut se résumer ainsi: ''Apprenez à connaître notre différence et respectez-là, en toute égalité''. J'y suis particulièrement sensible et il me préoccupe aussi globalement en tant que ministre responsable de l'Office des personnes handicapées. Il sera du devoir de cet organisme créé pour soutenir l'expression des besoins de l'ensemble des personnes handicapées de se faire l'amplificateur d'un sommet comme celui-ci parce qu'il permet non seulement de mieux assurer les droits de la personne ayant une déficience auditive.

Grâce à vos recommandations, le gouvernement et les autres partenaires socio-économiques devront apprendre à transformer leurs mentalités. Notre responsabilité en tant que société est de réaliser le rattrapage qui s'impose pour vous permettre une véritable autonomie et l'égalité des chances. Les personnes ayant une déficience auditive doivent maintenant participer aux décisions qui les concernent, expliquer leurs besoins et faire respecter leurs choix. Il est donc impératif que vous vous impliquiez dans votre communauté, que vous exprimiez vos opinions et que vous soyez vigilants quant au respect de vos droits.

Pour ma part, je comprends que vos priorités sont nombreuses mais justifiées car elles demandent d'arrêter de limiter les personnes sourdes et malentendantes dans le développement deleurs capacités

Sommet (suite...)

d'apprendre, de s'épanouir, de travailler, de participer aux activités de leur choix.

Ignorer le message d'un tel sommet n'est pas vraiment possible, car il annonce à l'ensemble de la population la nécessité d'une grande mobilisation pour un environnement où le bruit ne sra plus si dangereux et sera de moins en moins une menace pour notre qualité de vie. Ainsi, il faudra travailler de plus en plus fort à la prévention et au dépistage précoce des problèmes auditifs.

Les travailleurs en industrie, les personnes âgées, les enfants, les jeunes, les familles devront être mieux informés quant aux mesures de prévention et à l'utilisation des sciences mises à leur disposition.

Ignorer le message du sommet n'est pas possible parce que nous sommes maintenant en mesure de développer des traitements et des technologies pour les personnes sourdes et malentendantes qui permettent, soit de compenser leur perte auditive, soit de leur fournir des moyens efficaces de communication. Un grand effort de formation doit être amorcé, ainsi que de recherche et d'adaptation des aides techniques.

L'époque où on ne pensait qu'à la personne en fauteuil roulant quand on parlait d'accessibilité et de sécurité est maintenant terminée. Les difficultés de communication font maintenant complètement partie des objectifs d'accessibilité universelle dans les domaines de l'architecture, de l'environnement, des communications verbales et non verbales, des signalisations visuelles, du transport, etc. C'est sans doute un cliché de dire que dans la société d'aujourd'hui, presque tout repose sur la communication mais il en découle pour notre société une responsabilité de s'assurer qu'un nombre important de ses membres ne soient pas, à cause de cette réalité, davantage marginalisés.

Ignorer le sommet irait aussi à l'encontre des objectifs gouvernementaux de lutte contre le chômage et de favoriser l'accès à des emplois valorisants pour tous selon un principe d'égalité des chances. Cette volonté gouvernementale doit tenir compte de la spécificité des besoins de chaque adulte ayant une déficience auditive dans sa recherche d'une travail productif et valorisant.

Les parents et les proches de l'enfant ayant une déficience auditive doivent être soutenus dans leur rôle essentiel d'éducateurs, de stimulateurs premiers du développement de leurs enfants. Un effort considérable doit être fait du côté de la formation et de l'apprentissage de l'interprétation visuelle.

Les familles des devenus sourds ont aussi besoin de soutien pour qu'elles ne les isolent pas progressivement. Ceci est particulièrement vrai à l'endroit des familles des personnes âgées qui trop facilement sont enclin à considérer cette perte de l'audition ou de cette diminution comme faisant partie du processus normal et innévitable du vieillissement, sans tenter de faire les adaptations nécessaires pour empêcher cet isolement.

Ignorer ce sommet, c'est ne pas comprendre son message fondamental, celui de la communication entre les personnes sourdes et malentendantes avec la communauté. Pouvoir se comprendre, prendre le temps, trouver les mots et les signes qui nous permettent de vivre ensemble dans le même monde mais dans le respect de nos différences et de nos besoins spécifiques, c'est le défi de ce sommet, c'est aussi le défi d'une société riche et diversifiée.

Mon ministère ainsi que l'Office des personnes handiapées du Québec dont je suis responsable, étudieront attentivement chacune des recommandations de votre sommet.

Personnellement, je m'engage à réagir dès l'automne 1986 aux recommandations que vous avez formulées et à rechercher les solutions possibles en collaboration avec les autres ministères et organismes concernés. Je demande également à l'Office des personnes handicapées du Québec d'assurer le suivi nécessaire de telle sorte que les efforets considérables que vous avez investis dans ce sommet portent les fruits escomptés.

Le Ministère de la Santé et des Services sociaux souscrit donc à sa façon à l'invitation du parrain d'honneur de cet événement, le Premier Ministre du Québec, Monsieur Robert Bourassa, pour

> "Une prise de conscience sociale de la nécessité d'accroître nos efforts de recherche, tant au niveau de l'état, de nos établissements d'enseignement et de santé que dans nos industries, en vue de perfectionner les moyens que nous avons développés pour aider les personnes sourdes et malentendantes..."

J'ajouterai également qu'il me fait plaisir, par ces engagements, d'associer le Ministère de la Santé et des Services sociaux aux efforts constants que doit déployer chaque personne sourde et malentendante pour conquérir son autonomie, et j'espère que nous saurons faire preuve de volonté, de détermination et de courage dans la recherche de solutions aux problèmes encore nombreux à résoudre pour lui permettre une intégration véritable à la société québécoise.

Que la population du Québec entende votre message.

PROTHÈSES AUDITIVES

Ordre des Audioprothésistes du Québec

Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésistes

4367 SAINT-DENIS, MONTRÉAL, QUÉ.
Tél.: 843-6789 • 843-3679
Près du métro Mont-Royal

Connaissez-vous la revue VOIR DIRE ?

oui - non - un peu...

La revue "Voir Dire" contient les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le domaine de la surdité, tant au niveau local, régional que provincial.

Des informations du milieu: éducation, loisir, vie des associations, actualité politique, et même des messages personnels.

Quel prix?

Seulement 15,00$ pour un (1) an, soit 6 numéros, publiés à tous les 2 mois. En plus, vous la recevez **chez vous,** par la poste.

Quoi de mieux?!!!

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant!

abonnement

Veuillez s'il-vous-plaît m'abonner à la revue "Voir Dire" pour 1 an, 15,00$: ( ) (COCHEZ)

Veuillez m'inscrire parmi vos membres de l'ASMM, 2,00$: ( )

Je joins un chèque de: _____ $ ou un mandat-poste de: _____ $, fait à l'ordre de: Revue "Voir Dire". (Pour tout paiement, un reçu est automatiquement envoyé.)

Je préfère que vous me facturiez: ( )

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____

Envoyez le tout à:

Revue "Voir Dire"
3600, rue Berri, Bureau 410
Montréal, Qc H2L 4G9 **Tél. (Voix et ATS): (514) 849-1012**

Sommet (suite...)

Remerciements du président du Sommet, M. Yves Guinard.

Le mot de la fin... enfin, de Pierre Vennat.

Un grand rassemblement des sourds unique au Canada

Par **Marius LATULIPPE**
Responsable d'atelier
de communication
de l'IRD.

Salut!

J'ai juste un petit commentaire à formuler pour vous donner mon appréciation du Sommet québécois sur la déficience auditive, qui s'est tenu le 31 janvier et les 1 et 2 février 1986, au Centre Sheraton.

Je ne m'attendais pas à une assistance assez nombreuse, et il y avait très peu de sourds vraiment profonds. Ce que j'ai le plus aimé, ce fut les ateliers de travail et les conférences. J'ai eu plusieurs belles occasions de rencontrer des personnes intéressantes.

Au prochain Sommet, j'aimerais bien que le comité d'organisation fasse de la publicité auprès des sourds durant au moins un an.

Je me permets de féliciter M. Arthur Leblanc et Mme Lysette Lamontagne pour leur magnifique travail; ce sont les deux seules personnes sourdes qui figuraient dans le comité d'organisation.

acds ccda

Par l'Agence canadienne de développement du sous-titrage

Sommet sur la déficience auditive

À cette occasion,

l'Agence canadienne disposait d'un kiosque où les visiteurs ont pu se procurer de la documentation et visionner un montage de productions télévisées sous-titrées. Quelques membres de l'équipe de l'ACDS ont eu la possibilité d'assister aux conférences publiques où plusieurs questions, du dépistage à la réadaptation, ont été approfondies.

... AVIS ... AVIS ... AVIS ...

La Fondation des Sourds du Québec.

Pavillon Lucien Pagé, 1550, rue Saint-Viateur
Charlesbourg, Québec, G2L 1M8
Téléphone: (418) 623-9801, local 237 VOIX
(418) 623-7377, local 238 ATME
3600, rue Berri, suite 409, Montréal, Qué. H2L 4G9
Téléphone: (514) 845-8360

LA FONDATION DES SOURDS DU QUÉBEC INC. est votre point de ralliement en vue de l'amélioration de vos conditions de vie.

Que vous soyez un individu ou une association, nous avons une oreille pour vous écouter.
N'hésitez pas à communiquer avec nous afin de nous soumettre vos difficultés, dites-nous **ce que vous faites** et **où vous êtes**.
Procurez-vous votre carte de membre elle ne coûte que **2,00$** annuellement.
Nous avons maintenant deux points de service: Québec et Montréal
Nous avons hâte de vous connaître.

LA PAROLE EST AUX LECTEURS

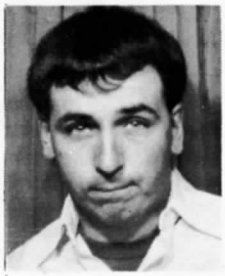

Par **Jacques VADEBONCOEUR**
Délégué de Vidéo-Sourds Inc.
à l'atelier sur la communication.

En ce qui a trait au premier Sommet québécois de la déficience auditive, tenu au Centre Sheraton les 31 janvier, 1er et 2 février derniers, une chose est certaine: cela a ouvert les yeux à bien des gens et leur a montré les divers problèmes de la vie quotidienne des sourds. Mais de là à dire que le Sommet fut une réussite totale, sur toute la ligne, ça c'est une autre histoire.

D'abord, dans le comité organisateur, il n'y avait que 4 sourds (Pierre-Noël Léger, Marthe Maheux, Arthur LeBlanc, et Lysette Lamontagne) sur 17 personnes. Je ne dis pas cela juste pour critiquer car, bien au contraire, il faut tout de même avouer que les entendants nous sont utiles quelquefois. Mais, pour qu'un sommet soit une réussite totale, il faudrait, à mon avis, que les membres du comité organsateur soient TOUS ou presque tous des sourds, et cela avec le plus grand respect envers les entendants. Car, avec le dernier Sommet, ce furent les entendants qui ont choisi les 4 sourds. Or, pour que le Sommet soit vraiment une réussite, il aurait fallu que ce fusse le contraire, que ce soient les sourds qui aillent chercher quelques entendants lorsque le besoin et la nécessité s'en feraient sentir.

Une autre chose qui n'a pas aidé, c'est que plusieurs personnes sourdes compétentes n'ont pas voulu participer à ce Sommet lorsque la demande leur en a été faite, il y a deux ans, et cela pour diverses raisons. Bien sûr, ils manquaient d'information sur l'importance d'un tel événement.

S'il y a un deuxième Sommet d'ici quelques années, j'espère donc que plusieurs de ces personnes sourdes compétentes mettront un peu d'eau dans leur vin pour collaborer ensemble à la bonne marche de ce nouveau Sommet avec un comité d'administration avec des personnes comme exemple: Pierre-Noël Léger, Arthur LeBlanc, Lysette Lamontagne, Marthe Maheux, Michel Lamarre, Jacques Raymond, Julie Roy, Marius Latulippe, Serge Gariepy, Richard McNicoll, Gilles Boucher, Gérard Courchesne, Jacques Bourdreault et bien sûr quelques leaders sourds anglophone et sans oublier Monsieur Rolland Major. Je suis convaincu qu'avec un tel comité organisateur, le Sommet qui en résulterait ne serait pas un succès, encore moins une réussite sur toute la ligne, mais bien **MISSION ACCOMPLIE!** Qui dit mieux?

Avec tous ce comité, je suis certain que ce comité aura la conscience d'engager des entendants qui connaissent les sourds beaucoup mieux que certaines personnes entendantes du comité organisateur du dernier SOMMET simplement en pensant aux Paul Bourcier, Robert Longtin et quelques bons anciens professeurs ayant vécu l'Institution des Sourds de MTL, etc...

Il y a aussi une chose que la meilleur preuve vivante pour moi a été celle de Monsieur Arthur Leblanc qui a réussi un tour de force en me changeant d'atelier de l'éducation à la communication, car je représentait VIDÉO SOURDS et que Monsieur François Lamarre a dit durant la première pause le matin que c'était impossible et rien à faire pour un changement d'atelier et que l'après midi Monsieur Arthur Leblanc a réussi ce tour de force comme si c'était un jeux d'enfant. L'autre incident, ce fut quand nous avons constaté que l'équipe de tournage de Vidéo-Sourds n'était pas admise au Sommet, car un autre organisme avait soumis sa demande avant nous. Pourtant les membres de ce groupe étaient tous des entendants et leur émission ne serait diffusée qu'en circuit fermé, pour un auditoire restreint. Alors Mme Lysette Lamontagne a bondi de son siège en apprenant la nouvelle et elle a fallu se battre pour réussir un autre tour de force comme Monsieur Arthur LeBlanc. Mais que se serait-il passé si le comité organisateur n'avait été composé que d'entendants? À un sommet sur la déficience auditive, les sourds auraient encore mordu la poussière! C'est tout dire!

Néanmoins, je dois admettre que les entendants ne sont pas contre les sourds. Au contraire, ils sont pour nous et nous aiment beaucoup plus qu'on ne peut l'imaginer. Mais ils ne sont pas conscients de la réalité car, plus souvent qu'autrement, ils prennent toutes les décisions, au désagrément des sourds, même s'ils ne veulent pas mal faire. En voici seulement un petit exemple: les aveugles ont aussi leurs besoins, aussi importants que les nôtres. Pourtant, jamais, au grand jamais, je ne prendrais une décision à la place ou pour des aveugles, car je serais très mal placé pour décider de ce qui répond vraiment bien à leurs besoins. Mais je suis un handicapé AUDITIF, demi-sourd, et j'ai fait mes classes à l'Institution des sourds de Montréal. Comme tel, je ne connais bien que les problèmes et les besoins des SOURDS, pas ceux des aveugles.

Si jamais il doit y avoir un autre Sommet, espérons qu'il sera bien appuyé par les entendants et que, pour une fois, ils mettront leur orgueuil et leur statut d'"experts", de "spécialistes" ou de "professionnels" de côté pour se mettre humblement à l'écoute des **VRAIS EXPERTS:** les sourds eux-mêmes. Néanmoins, je ne veux pas dire que le dernier Sommet fusse un fiasco, bien au contraire, car il a, comme je l'ai dit au tout début, ouvert les yeux de bien du monde. Pourtant, pour que ce soit vraiment une réussite, il aurait fallu qu'il dure toute une semaine, au lieu d'une maigre fin de semaine, qui est bien peu face à l'ampleur du sujet traité. Il faudra donc bien y penser, pour que les SOURDS puissent dire enfin **"MISSION ACCOMPLIE"**. Bien sûr, ce ne sera pas facile, mais il faut le faire. Notre dignité collective l'exige. Qui vivra, verra.

8e Carnaval du C.L.S.M.

Par **Claude LANDRY**
Secrétaire
du C.L.S.M.

C'est du 17 janvier au 8 février 1986 qu'a eu lieu le 8e Carnaval du Centre des loisirs des sourds de Montréal. De nouveau cette année, la participation des gens fut massive, et les nombreuses activités ont toutes connu un grand succès.

Ce 8e Carnaval a permis de couronner la reine Guylaine Roy, en plus de fournir aux jeunes et moins-jeunes une occasion de se dérider en participant aux nombreuses activités sportives et récréatives qui leur furent offertes. Ainsi tout au long des journées qu'a duré ce Carnaval, les intéressés ont pu participer à différents tournois, tels les dards, les sacs de sable, les cartes, les quilles, la danse, le tout sous la bienveillante attention de la reine Guylaine Roy et de son roi, le Bonhomme Carnaval.

En ce qui concerne les statistiques, elles m'échappent malheureusement, car il y a eu beaucoup de gagnants de prix en argent pour chacun des tournois, ce qui a donné pleine satisfaction à tous les participants.

Devant le succès remporté encore cette année par cet événement, les organisateurs comptent bien poursuivre la tradition l'an prochain pour une neuvième édition.

Soirée d'ouverture du 8e Carnaval du C.L.S.M., avec la nouvelle élue Guylaine première.

Voici une idée des jeux pour les personnes âgées, lors du tournoi populaire.

Photographe: **Claire LAUZIER**

Collaboration spéciale: **Luc MICHAUD.**

Les trois gagnants des magnétoscopes sont: Chantal Gravelle, Daniel Jacques et Denis Pelletier.

Voici la 3e édition du tournoi des petites quilles, dont le responsable est Gilles Boucher.

Les membres du comité organisateur du Carnaval '86.

Les joueurs de sacs de sable, en pleine action.

Photographe: **Claire LAUZIER**

Les gagnantes de la soirée du questionnaire, en compagnie des deux organisateurs de la soirée.

La mise au jeu du tournoi masculin de ballon sur glace, en présence des organisateurs du Carnaval et des duchesses '86.

La journée des enfants, accompagnés de leurs parents.

Photographe: **Pierre LAFRANCE**

L'équipe masculine gagnante du tournoi de ballon sur glace, ATS-Sourds, reçoit ici sa bourse et son trophée, des mains du président du C.L.S.M.

L'équipe féminine gagnante du tournoi de ballon sur glace reçoit ici, des mains du président du Carnaval, la bourse et le trophée qu'elles se sont méritées.

Le Bonhomme et les organisateurs du Carnaval 1986 vous disent un gros merci, et à l'an prochain!

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Québec H2R 2E8

LOISIRS — SPORTS — CULTURE

Tél.: (ATS) 271-4317

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1985/1986

Président:	Luc Michaud	**Directeur de la culture:**	Francis Lambert
Vice-président:	Raymond Richer	**Directeur des Loisirs:**	André Rochette
Secrétaire:	Claude Landry	**Directeur des Sports:**	Gilles Gravel
Trésorier:	Maurice Baribeau		

Ateliers des Sourds
85, rue de Castelnau ouest
Montréal, QC H2R 2W3
(514) 279-4571 (Voix et ATME)

Lithographie
Photocomposition
Reliure

Association du Québec pour Enfants avec Problèmes Auditifs

3700 Berri, Suite 486
Montréal, Qué. H2L 4G9
514-842-8706

Nous publions la revue ENTENDRE

Une soirée capitale pour l'avenir des sourds

Photographe: **Jacques GARIEPY**

Par **Serge GARIEPY**
Directeur général
de l'**A.A.P.A.M.**

L'article qui suit est la deuxième partie de l'article paru dans le numéro 15 de Voir Dire.

— La rédaction.

Dans d'autres pays, les sourds ont fait du progrès. Il y a vraiment des possibilités pour les sourds d'occuper d'autres emplois que ceux de type: cordonnier, imprimeur, employé d'entretien... Mais, pour cela, il est nécessaire de changer le système d'éducation. La base de ce changement, selon moi, serait qu'il y ait davantage d'enseignants sourds. Moi-même, par exemple, j'ai complété mes études et enseigné aux sourds, aux États-Unis. À Terre-Neuve, le gouvernement inaugurera une école pour les sourds, en 1987. Alors pourquoi, ici, n'aurions-nous pas la même chose?

D'autre part, il y a trois groupes dans notre milieu qui ne veulent pas changer, que leurs raisons soient valables ou non:

a) Les ETHNOCENTRIQUES. Ce sont ceux qui croient que leur race, nation ou groupe est le (la) meilleur(e).

b) Les RETARDÉS CULTURELS. Ce sont ceux dont la culture change moins rapidement, ou qui restent en arrière dans l'évolution culturelle.

c) Ceux qui s'accrochent à leurs DROITS ACQUIS. Ce sont des gens qui sont satisfaits de la manière d'être et du niveau de vie qu'ils ont maintenant. Ils sont prêts à résister à tous les efforts qui pourraient faire changer la situation.

Ces trois groupes de gens sont vraiment des nuisances quand il s'agit d'améliorer l'éducation, le travail et la vie des SOURDS. Il faut bien l'admettre, nous ne sommes pas des québécois ou des canadiens, mais des SOURDS d'abord et, comme tous les sourds du monde entier, nous avons tous les mêmes problèmes: manque de communication, d'information, etc. Notre handicap et nos problèmes créent entre nous un sentiment d'appartenance, une communauté socio-culturelle et linguistique. Nous faisons partie du MONDE DES SOURDS. Donc, nous sommes TOUS SOLIDAIRES les uns des autres. D'où la nécessité de SCELLER L'UNITÉ des associations de sourds.

C'est pourquoi il nous faut **apprendre à vivre ensemble** et oublier l'indifférence, voire même l'hostilité, qui a toujours régné entre les sourds et les intervenants. Pour pharaphraser le président Kennedy, qui disait: "Ne vous demandez pas ce que l'Amérique peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour l'Amérique.", je vous dis: "Ne vous demandez pas ce que les sourds peuvent faire pour vous, mais ce que vous, vous pouvez faire pour les sourds.".

Quand nos diverses associations de sourds décideront de s'unir une fois pour toutes, notre vie changera facilement, car nous serons plus respectés, mieux écoutés et nous obtiendrons beaucoup plus facilement les services dont nous avons besoin. Nous serons surtout mieux éduqués et mieux préparés au marché du travail. Il faut d'abord que nous éduquions les jeunes sourds à lire, écrire, etc., et aussi à exercer des centaines de métiers différents. Quand ils auront reçu une éducation solide, ils auront des emplois modernes. Et **"impossible"** n'est pas dans mon dictionnaire.

Les sourds ont donc besoin de VOUS, les leaders. Sommes-nous prêts à nous unir pour mieux servir la clientèle sourde? Il y a toujours de la place pour de l'amélioration!

N.B.: Serge Gariépy est un sourd québécois qui a complété ses études universitaires jusqu'à la maîtrise, aux États-Unis.

2. LE ROLE DES LEADERS

Richard McNicoll a ensuite tracé le rôle qu'il attend de nous, les leaders du monde des sourds. Pour cela, il a commencé par récapituler les changements négatifs survenus depuis 10 ou 15 ans dans le domaine de l'éducation des sourds. Voici un résumé de ses constatations.

En 1972: Début de l'**"intégration"**. Aucune consultation publique n'a été faite auprès de la clientèle sourde, auprès des adultes sourds ou auprès des organismes de sourds, pour savoir si ces personnes ou organismes étaient d'accord ou non avec le projet.

En 1985: Richard fait ressortir que, malgré leur diplôme de secondaire V, les sourds sont presqu'illettrés!

Devant ces faits, il a affirmé qu'il était bon de se demander comment il se fait qu'avant 1972, presque tous les sourds étaient lettrés à un niveau raisonnable. Il évoque les divers métiers exercés à cette époque par les sourds et il fait remarquer que, depuis, la situation à ce sujet n'a fait que se dégrader.

Ensuite, il a souligné l'importance qu'il y a à regrouper les associations de loisirs et aussi la nécessité de mettre sur pied un service qui permettrait aux sourds de se renseigner sur différents sujets, comme:

Informations générales: santé, système bancaire, etc...

L'emploi: les sourds ne sont pas tellement compris dans les services externes de main d'oeuvre.

Les interprètes: une réflexion s'impose concernant la disponibilité des services d'interprètes et les tarifs qu'ils imposent à leurs clients.

Le leadership: les leaders de la communauté des sourds devront aller chercher les informations nécessaires auprès des associations et des intervenants, de façon à pouvoir présenter leurs demandes au gouvernement.

En bref, il s'agit de réunir tous les besoins sous une même bannière, car il y a trop d'associations qui présentent au gouvernement les mêmes demandes. Le gouvernement distribue alors un peu à chacune et les sourds, qui sont trop dispersés, reçoivent trop peu. Le schéma que nous avons préparé permettra de regrouper tous les besoins, et l'A.A.P.A. pourra être la coordonnatrice et l'unique porte-parole pour toutes les demandes.

Richard a terminé son exposé en donnant lecture d'un document émis par la Fédération mondiale des sourds, qui fait mention de tous les droits dont les sourds peuvent se prévaloir.

N.B.: Richard McNicoll est sourd, et président de l'A.A.P.A.

3. UN ÉCHANGE FRUCTUEUX

Après la pause-café qu a suivi les exposés de Richard et de moi-même, un fructueux échange d'idées s'est établi entre les participants et les animateurs.

Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal
Association of Hearing-Impaired Adults of Montreal

(Mouvement de consultation et de collaboration dans le domaine de la surdité.)
(an organization in advocacy and cooperation in deafness.)

3600, rue Berri, suite 426, Montréal, Qc H2L 4G9
TTY (514) 849-0440 voix 849-2658

• BIEN-ÊTRE • ÉDUCATION • LOISIRS • TRAVAIL •

• *WELFARE • EDUCATION • LEISURE • EMPLOYMENT* •

Toutes personnes ayant des problèmes auditifs, les intervenants, les parents des enfants sourds et autres personnes intéressées sont invitées à adhérer comme membres. N'hésitez pas à nous contacter.

COTISATION
Membre actif (sourd) ☐ 5,00$*
Membre de soutien (non-sourd) ☐ 10,00$ ou plus.

*tout changement de cotisation peut être apporté sans préavis.

All hearing impaired persons, hearing professionals, parents of deaf children and other interested persons are invited to adhere as members. Do not hesitate to contact us.

Active member (deaf) ☐ *$5.00**
Supporting member (non-deaf) ☐ *$10.00 or more.*

**Rate subject to change without notice.*

UN ORGANISME FINANCÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY Centraide

acds ccda

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT DU SOUS-TITRAGE

Le sous-titrage a besoin de vous

Depuis près de 4 ans, l'agence canadienne de développement du sous-titrage (ACDS) fournit aux différents réseaux le service de sous-titrage pour rendre la télévision plus accessible aux personnes malentendantes et aux personnes sourdes. Depuis près de 4 ans, l'agence canadienne de développement du sous-titrage (ACDS) travaille très fort pour rencontrer la demande de sous-titrage; cette saison, il y aura plus de 16 heures d'émissions sous-titrées par semaine. Pendant que presque tous les efforts de l'ACDS étaient consacrés à la "production" des sous-titres, les contacts réguliers avec vous tous n'ont pas toujours été aussi fréquents que nous l'aurions désirés. D'ici peu, l'ACDS espère pouvoir lancer auprès de toutes les associations une seconde démarche de rapprochement.

Notre but est d'identifier les personnes malentendantes et les personnes sourdes du Québec, et ainsi de mieux les connaître et les servir.

Vous pouvez nous aider à vous aider en nous faisant parvenir vos noms, vos adresses et vos numéros de téléphone qui seront ajoutés à notre liste d'envois à l'adresse suivante:

ACDS
910 est, rue de la Gauchetière
bureau 290
Montréal (Québec)
H2L 2N4
Tél.: (514) 284-9125 TTY

6e Championnat provincial de curling pour les sourds

(HÔTE)

Association des Sourds de la Mauricie Inc.

affiliée et sanctionnée
par la Fédération Sportive des Sourds du Québec.

Par **Suzanne RIVARD,**
présidente du comité organisateur

Le 14 février dernier, c'était la soirée de la St-Valentin. J'ai eu beaucoup de plaisir à rencontrer mes nombreux amis.

Je suis heureuse de l'immense réussite du 6e Championnat provincial de curling de la Fédération sportive des sourds du Québec le 15 février dernier. Les meilleurs joueurs de l'année ont été chez les hommes, Mike Raby et chez les femmes, Jacinthe Meunier.

L'équipe de Suzanne Rivard de Trois-Rivières et celle de Larry Farovitch de Montréal, représenteront le Québec au 8e Championnat canadien de Curling pour les sourds à Ottawa du 6 au 12 avril 1986. Félicitations!

Le prochain tournoi de curling de la Fédération sportive des sourds du Québec aura lieu en février 1987.

Au nom du comité organisateur et en mon nom personnel, je vous remercie d'être venus nous encourager et je vous donne rendez-vous l'année prochaine.

L'équipe de Larry Farovitch.

L'équipe de Dan Boroday.

L'équipe de l'A.C.S.Q. — Photographe: **Luc MICHAUD**

Avec la collaboration de **Luc MICHAUD**

L'équipe de l'A.S.M.

L'équipe féminine de l'A.S.M.

L'équipe féminine de l'A.C.S.Q.

La présidente de l'A.S.M., Suzanne Rivard, remet une plaque de remerciements à M. et Mme Jean Bertrand, pour les services rendus à l'A.S.M.

(suite...)

L'équipe de Gilles Babin.

L'équipe championne de 1986: Larry Farovitch, Macklin Youngs, Michaël Raby et Julio Fuoco, en compagnie du président de la F.S.S.Q., Peter Lamontagne, et de leur trophée.

L'équipe de l'A.S.M., championne féminine: Suzanne Rivard, Noreen Craig, Marie-Josée Lefebvre et Beverley Loree, accompagnées de Rita Marchand, de l'A.S.M., à l'extrême gauche, et de Larry Farovitch, directeur du curling pour la F.S.S.Q.

COMMUNIQUÉ

Grâce à l'initiative du Club Lions de Duvernay, Madame Céline Bergevin reçoit un appareil de télécommunication pour les malentendants (ATME) des mains du Lion Bernard Rivet, président du Comité de la surdité, District A-8. Madame Bergevin, résidente de Duvernay, est une spécialiste de l'interprétation orale, et se dévoue depuis de nombreuses années auprès des personnes malentendantes.

Pour renseignements supplémentaires:

Jean-Guy Beaulieu, secrétaire
Club Lions Mtl-Villeray (Sourds)
Tél.: 722-0988 (voix ou ATME)
382-5930

GARDIEN(NE) SOURD(E) DEMANDÉ(E)

Communication gestuelle essentielle pour un garçon sourd de 4 ans

Pour plus d'information, contacter:

Association des Sourds du Montréal Métropolitain
3600, rue Berri, local 410
Tél.: (514) 849-1012 (ATS et voix)

Décès, naissances, etc.

Par **Germaine LANDRY,** s.n.d.d.

Naissances et baptêmes

À St-Joseph de St-Hyacinthe, Isabelle est née le 22 novembre 1985, premier enfant de Jean-Marie Dubé et Luce Bonin. Elle a été baptisée le 9 février 1986.

À Laval, Pascal est né le 10 novembre 1985, premier enfant de Luc Cournoyer et Sylvie Constantineau. Il a été baptisé le 10 février 1986.

Félicitations aux heureux parents!

Décès

À Coaticook, Mme Philippe Simard (Albertine Grondin) est décédée le 5 février 1986, à l'âge de 85 ans.

Mme Emerentienne Deshaies, tante de Soeur Fernande Thibault et de Mme Liliane Lebel, est décédée le 21 février 1986, au Foyer St-Célestin, à l'âge de 100 ans et 3 mois.

Au Manoir Cartierville, Florestine Lamirande est décédée le 26 février 1986, à l'âge de 84 ans.

À Beauharnois, M. Emour Thibert est décédé le 5 mars, à l'âge de 82 ans. Il a laissé deux fils sourds, Roland et Ange-Albert Thibert.

Nos sincères condoléances.

Activités pour les sourds

Pèlerinage au Cap de la Madeleine,
le 18 mai 1986.
11:15 — Messe à la Basilique.

Pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph,
le 1er juin 1986.
10:00 — Messe à la Basilique.

Pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré, le 8 juin 1986, préparé par l'organisation des sourds de Québec.

Venez nombreux!

Carnaval de Québec de l'A.S.Q.

Par **Pierre PETIT**
Organisateur.

Le Carnaval de Québec de l'A.S.Q. a commencé le 8 février, par l'ouverture du premier tournoi de hockey-cosom, à l'Institut des sourds de Charlesbourg. Sept équipes y ont participé, et 36 sourds de Montréal sont venus encourager leurs amis, pour ensuite assister à la soirée du Carnaval.

Félicitations aux champions masculins, l'équipe "C.L.S.M." et aux championnes féminines, l'équipe de Québec. On se reprendra l'année prochaine!

Ensuite, 73 personnes ont participé à la soirée récréative, au 765 boul. Charest est, à Québec. Les clowns sourds de Montréal ont eu beaucoup de succès avec leurs jeux comiques, et leurs bouffonneries ont su dérider l'assistance. Deux sourdes, Lisa Charpentier et Marie-Andrée Gilbert, ont chanté des chansons en signes, et les participants ont très apprécié leur spectacle.

Quelques moments d'action lors du tournoi de hockey-cosom.

Equipe "C.L.S.M.", championne du tournoi.

Lisa Charpentier et Marie-Andrée Gilbert nous présentent leur spectacle de chant.

Pour la première fois, j'ai organisé un concours des duchesses et de la Reine du Carnaval. J'ai choisi cinq belles duchesses sourdes. Elles ont été un peu nerveuses parce que l'assistance s'est divisée et préférait l'une ou l'autre duchesse. Il y avait de la compétition! C'est Lisa Charpentier qui a été couronnée Reine du Carnaval de l'A.S.Q. Elle en était charmée.

Ensuite, le 15 février, 45 personnes ont participé à la soirée organisée par Julie Talbot, qui m'a remplacé car j'étais malade. Les participants ont aimé jouer au jeu des échelles et ils veulent répéter l'expérience.

Pour l'année prochaine, je vais ajouter un nouveau concours: celui des costumes du Carnaval. C'est donc avec plaisir que nous reverrons l'année prochaine pour le Carnaval '87 de l'A.S.Q.

Photographe: **Pierre LAFRANCE**

Equipe féminine de Québec: André Letarte, Lucie Petit, Manon Goulet, Patricia Petit, Sylvie Ouellette, Denis Petit.

Cha Bor Phan, Francis Lambert, Pierre Petit et Michel Carbonneau.

Les duchesses du Carnaval de Québec de l'A.S.Q.: Marie-Andrée Gilbert, Chantal Blais, Marie-Hélène Resendes, Julie Talbot. Assise: la Reine du Carnaval '86: Lisa Charpentier.

Randonnée de ski au parc du Mont Ste-Anne

Par **Martin MORISSET**
C.S.S.Q.

Photographe:
Roger CLOUTIER

Le samedi 15 février dernier, le Club de ski des sourds du Québec a organisé une excursion de ski de fond au parc du Mont Ste-Anne, à St-Féréol-les-Neiges, tout près de Québec. Ce jour-là, il faisait un temps splendide et le thermomètre indiquait à peine quelques degrés sous le point de congélation. Une soixantaine de skieurs, la plupart des sourds accompagnés de leurs enfants, ont répondu à l'appel du club et se sont présentés à la piste de départ.

Le parc du Mont Ste-Anne est un des plus beaux endroits au Québec où l'on peut s'adonner au ski de fond. Ses pistes, longues de près de 175 kilomètres, sont à double tracé et sont très bien entretenues. Une dizaine de refuges (relais) sont disséminés en divers endroits pour abriter les skieurs. Il y a des pistes pour les débutants, les intermédiaires et pour ceux qui font de la compétition. D'ailleurs, lors de notre randonnée, nous avons croisé un groupe de compétiteurs.

Le départ était fixé à 10 heures, au chalet principal. Les skieurs venant de Montréal se sont donc levés tôt afin d'arriver à l'heure prévue. Une fois sur place, il était nécessaire de préparer nos skis et de poser le fart du jour, dont le choix dépend de la température et de la condition de la neige. Ce jour-là, les farts bleu et vert étaient les plus appropriés. Suite à ces préparatifs, notre imposant groupe s'est mis en marche avec, en tête, Roger Cloutier, de Québec, un habitué du Mont-Ste-Anne, en compagnie de Claude Lévesque. Partis derrière eux en file indienne, nous formions une longue ligne.

Le parcours projeté comprenait une distance de 18 kilomètres, avec arrêt au "refuge de la Seigneurie", situé à environ 8 kilomètres de notre lieu de départ. Cette première étape comprenait quelques côtes légères et quelques pentes pas trop raides. Toutefois, à environ 3 kilomètres du refuge, nous avons dû escalader une côte longue de 2 kilomètres. Ceux qui font peu de ski l'ont particulièrement trouvée épuisante. Quelques-uns ont même enlevé leurs skis pour monter à pied. Entre le premier et le dernier arrivé au refuge, il s'est sûrement passé une bonne heure. Toutefois, les premiers ont attendu les derniers et le refuge, qui pouvait contenir à peine une trentaine de personnes, était bondé au double de sa capacité, et ça suait fort dans la cabane!

L'organisateur de la journée a eu droit à quelques taquineries et, à la blague, on l'a traité de "cruel" et de "méchant"

pour nous avoir amenés sur un parcours pareil. J'ai toutefois compris que, pour certains, c'était trop demander et, lors des prochaines excursions, je devrai tenir compte des capacités de chacun. Personne n'a vraiment maugrée et on m'a aussi fait remarquer qu'on avait sûrement perdu de la graisse après cette montée. Pour les encourager, je leur ai fait remarquer que la deuxième étape du parcours serait beaucoup plus facile.

Après un léger goûter et un peu de repos, nous avons repris la route. C'était un peu frisquet, car nous étions en haute montagne. Quelques flocons de neige tombaient. Nous avions une vue extraordinaire du paysage, tout en circulant en pleine forêt. Un kilomètre environ après avoir quitté le refuge, on s'est engagé dans une pente interminable, à la grande joie de tous, surtout des enfants. On n'avait qu'à se laisser aller et donner quelques poussées avec nos bâtons. Le restant du trajet fut presque semblable, l'arrivée au chalet principal s'est faite rapidement et avec le sourire.

Nous avons tout de même eu droit à quelques petits pépins sans gravité. Ainsi, Giovanna Piazza a bien failli entreprendre la deuxième étape sur un seul ski. Elle avait perdu quelques vis retenant une fixation à un ski. Toutefois, son ami, Sylvain Laverdure, très débrouillard, a réussi à les fixer solidement grâce à des morceaux de bois, et elle a pu suivre le groupe sans encombre jusqu'à la fin.

Madeleine "Mado" Provost a été moins chanceuse. Elle a cassé un de ses skis lors d'une mauvaise chute. Heureusement, elle n'a pas été blessée et elle n'était qu'à environ 5 kilomètres de l'arrivée. Elle en a été quitte pour terminer sur un seul ski et parfois à pied. Son mari Yves Marier n'était pas là pour l'aider, car il s'était engagé dans une course avec quelques amis et des jeunes garçons.

(suite...)

À l'issue de la randonnée, quelques skieurs avaient mal aux bras et aux jambes, mais tous étaient très fiers d'avoir terminé... Pierre Pigeon et Jean-Paul Lemieux ont continuellement accompagné leurs derniers rejetons, à peine âgés de 6 ans... Parmi le groupe, une quarantaine de skieurs venaient de Montréal, une famille venait de l'Estrie et le reste de Québec. Voici d'ailleurs quelques photos de l'excursion... Si j'en juge par tous ceux qui ont eu un empêchement, nous aurions pu être 80...

En réponse à une demande de quelques sourds voulant savoir s'il est préférable d'acheter des skis en bois ou en fibre de verre, je ferai remarquer que les skis en bois cassent plus facilement lors d'une mauvaise chute. Les skis en fibre de verre sont plus "élastiques" et plus légers. Quant à la performance sur les skis en bois, elle peut être aussi bonne que sur les skis en fibre de verre. C'est une question de goût...

Pour terminer, j'ai trois merci à dire. D'abord, à tous ceux qui sont venus, aux sourds de Québec qui nous ont reçus et aux gens du Rassemblement des sourds de Charlesbourg qui ont hébergé pour la nuit plusieurs d'entre nous.

HOCKEY HOCKEY HOCKEY HOCKEY HOCKEY HOCKEY HOCKE

Ligue Amicale des Sports.

Par **Robert BRIÈRE**
Services ATS-Sourds, Inc.

La Ligue Amicale des Sports (hockey sur glace) a vu le jour, grâce au travail inlassable de Tony Campisi, un gardien de buts sourd mordu du hockey, avec l'assistance de Robert Brière, aussi un mordu du hockey et président des Services Ats-Sourd Inc. Ils ont finalement réussi à regrouper des joueurs pour former deux équipes.

La première équipe, ATS, qui a reçu un nouveau costume fourni par les Service ATS-Sourd, Inc., se mesure à l'équipe Sports Tony. L'équipe ATS se compose à presque 100 pour cent de joueurs sourds, nouveaux ou vétérans, tandis que l'équipe Sports Tony compte des joueurs entendants avec quelques joueurs sourds.

Le style de jeu est du vrai hockey, sans mises en échec (slapshots). Les deux équipes se disputent une partie de hockey tous les samedis soir, de 23:00 à 00:30, à l'aréna de Ville St-Laurent.

Cette première saison de hockey s'est révélée intéressante, et on prévoit deux nouvelles équipes pour l'hiver prochain.

Photographe: **Pierre PETIT**

Avis aux intéressés

Ceux qui désirent jouer du bon hockey, vous n'avez qu'à communiquer avec Tony Campisi, ou bien encore venez nous voir jouer à l'aréna de Ville St-Laurent.

(suite...)

Nouvelles de la première saison de hockey sur glace.

Par **Tony CAMPISI**
Président, L.A.S.

Bonjour, chers joueurs et amis.

Vous vous rappelez certainement qu'il y a plus de 4 ans, à tous les dimanches soir, vous vous réunissiez à l'aréna Ste-Croix, à Ville St-Laurent, pour jouer au hockey ou regarder jouer vos amis? Il y avait l'équipe du C.L.S.M., qui était aussi l'organisateur de la ligue, avec 4 équipes. Malheureusement, cette ligue n'existe plus, à cause de plusieurs joueurs qui ne voulaient plus participer, pour des raisons personnelles.

C'est de valeur! de perdre l'activité du hockey, et cela m'a fait de la peine quand quelques joueurs ont joué leur dernière saison en '81-82. Quant à moi, j'ai toujours voulu continuer de jouer au hockey chaque année, avec mon équipe du C.L.S.M., qui a été la meilleure au classement et championne de la saison '81-82. Malheureusement, on ne peut plus retourner en arrière.

Alors, j'ai la joie de vous informer que je suis le nouvel organisateur et président de la Ligue Amicale des Sports. Je suis aussi le gardien de buts de l'équipe Sports Tony. Nous avons de nouveaux chandails bleu royal. Nous avons entamé notre première saison au mois de septembre 1985, contre l'équipe ATS-Sourds, dont les joueurs sont comme nous des êtres humains qui avons besoin d'activité. C'est bon pour la santé et cela nous donne du plaisir.

L'équipe ATS-Sourd est très bonne, et elle a gardé la première position depuis les 20 dernières parties. C'est incroyable, car ses joueurs faisaient tous un retour sur la glace, après un longue période d'inactivité de 3 à 4 ans. Tous étaient pourtant demeurés de très bons joueurs, et même Robert Brière, qui a 43 ans, continue d'être le meilleur joueur, et même de la Ligue. Félicitations aux deux équipes, ATS-Sourds et Sports Tony.

J'espère que si vous vous sentez encore capables de revenir jouer au hockey avec nous, vous me le direz en m'appelant pour plus d'informations, à 325-8680 (ATS).

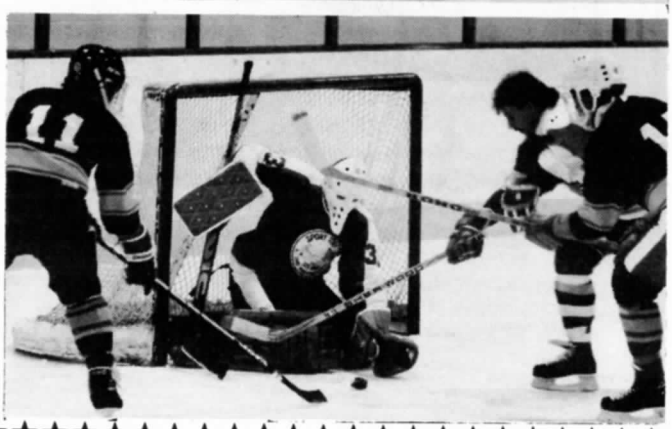

National Fraternal Society of the Deaf
Assurance-vie

G. LABRECQUE
691-4366

G. LEBOEUF
388-7016

Réunion mensuelle le premier vendredi du mois

I.R.D., 3600, rue Berri
Montréal, Qc.

Sortie
métro Sherbrooke

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.
AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

IAN MARK

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6

Club Abbé de l'Épée Inc.

(Sourds de Montréal)

Présidente:	**Claire Mélançon**	*Secrétaire:*	**Lilianne Lebel**	*Ass. Trés.:*	**Guy Mayers**
1er Vice-président:	**Guy Leboeuf**	*Séc. Corresp.:*	**Guy St-Pierre**	*Conseiller:*	**André Leboeuf**
2e Vice-président:	**Cécile Baribeault**	*Trésorier:*	**André Maltais**		

Assemblée générale et élection des officiers
le 6 avril 1986 au Centre du jour "Rolland Major", 3700 rue Berri, Montréal.

Si non réclamé, retourner à:

l'Association des sourds du Montréal métropolitain, Inc.
3600 rue Berri, suite 410,
Montréal, Qué. H2L 4G9

Voici les ATS de KROWN RESEARCH...

L'ATS que vous avez tant attendu...
L'ATS robuste et de construction solide que vous avez besoin...
L'ATS avec toutes les caractéristiques nécessaires pour vos besoins...

La compagnie de Krown Research est le plus gros manufacturier d'ATS au monde avec plus de 10 années de recherche et de développement en technologie d'imprimante et de micro-ordinateur... La prochaine fois quand vous appelez un ami, simplement appelez avec l'ATS Krown...

PORTA-PRINTER-PLUS 20

- Pour ceux et celles qui désirent un téléscripteur (ATS) très léger et digne de confiance, avec la possibilité d'utiliser simultanément l'imprimante intégrée et l'affichage lumineux, votre meilleur achat est le PORTA-PRINTER-PLUS 20. Il est l'ATS le plus vendu au MONDE.
- Robuste et de construction légère, muni d'un adaptateur CA/chargeur et d'un module des piles au Ni/Cad rechargeable et d'une mallette de transport rigide.
- Un écran fluorescent de 20 caractères, qui bougent soit de droite à gauche ou, si vous le désirez, de gauche à droite, pour en faciliter la lecture et la mémorisation du message téléphonique.

PORTA-PRINTER-PLUS 40

- De forme aérodynamique avec les plus récentes technologies en électronique et micro-processeurs.
- Un écran lumineux de 40 caractères avec une large imprimante intégrée pour enregistrer vos appels importants.
- Un clavier de dactylo à 4 rangées de clefs avec une grande mémoire de 4,000 caractères (4K)
- Un répondeur automatique qui prendra et enverra vos messages lorsque vous serez absent.

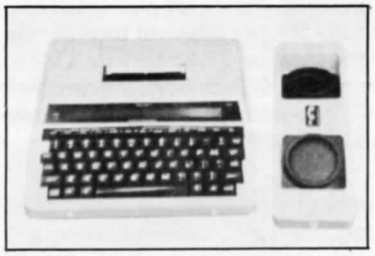

PORTA-VIEW-JUNIOR

- Pour ceux que souhaitent la performance d'un 'GROS' téléscripteur (ATS) venant d'un petit téléscripteur, voici le meilleur achat. Un ATS robuste, très léger et portatif pour l'apporter où vous irez.
- Un large écran à affichage fluorescent de 32 caractères, qui bouge de droite à gauche ou, si vous le désirez, de gauche à droite, pour en faciliter la lecture et la mémorisation du message téléphonique.
- Un adaptateur CA/chargeur, module des piles au Ni/Cad rechargeable et mallette en vinyle de transport, le rendant complètement portatif.

**Les prix sont sujets à changer sans préavis*

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ DE KROWN RESEARCH AU CANADA

Les Services ATS-Sourd Inc.

(TDD-DEAF Services Inc)

Montréal

65 ouest, de Castelnau, suite 277
Montréal, Qc H2R 2W3
ATS (seulement) 272-2629
Voix 272-5727

Québec

2135 boul. St-Cyrille ouest
Sillery, Qc G1T 1A3
ATS (418) 683-3011